

le monde libertaire

Hebdomadaire de la FÉDÉRATION ANARCHISTE
adhérente à l'Internationale des Fédérations anarchistes
18 au 24 novembre 1999



10 FF
65 FB

Projet de réforme de Guigou Justice de classe contre justice sociale !

DEPUIS DES LUSTRES, LA gauche socialiste nous assène à chaque élection qu'il faut leur faire confiance pour procéder aux changements nécessaires. Aujourd'hui encore, « Changer la vie » reste le slogan le plus utilisé par la propagande socialiste sans que nous ayons plus d'éclaircissement sur le contenu de ce changement tant de fois annoncée.

Heureusement le XXI^e congrès de l'Internationale socialiste réunit à Paris aura permis de nous éclairer utilement sur ces quelques mots qui ont mis tant

mation du fait « qu'en ce qui concerne la création de richesses et l'allocation de ressources, la supériorité du marché sur la planification s'est montrée incontestable » et en conséquence il définit la fonction des socialistes comme devant être ceux qui doivent être capables « de penser le capitalisme, pour le contester, le maîtriser et le réformer ».

La déclaration de Paris signée par les 143 partis membres de l'Internationale Socialiste ne dit pas autre chose dans des formules creuses, histoires de jouer sur la corde sensible de l'unité dans la pluralité de tous les socialistes du monde.

Toutes les analyses économiques nous vantent actuellement les bienfaits de l'économie de marché, mais occultent le fait que les inégalités s'accroissent entre riches et pauvres, ici comme partout sur la planète. Pour plus de détails, nous vous renvoyons au supplément sur la précarité qui accompagne ce numéro du *Monde libertaire*.

Ce qui nous apparaît comme catastrophique est le fait que les États et le capitalisme ont lancé une offensive de grande envergure visant à renouveler les conditions d'une soumission permanente des classes laborieuses. C'est comme s'il s'agissait pour eux d'exorciser à jamais la hantise d'un mouvement social à caractère révolutionnaire. Plus jamais le communisme semble être leur credo.

Le problème est qu'il n'est pas suffisant de précariser, de policier et de soumettre une population pour garantir une pacification permanente.

La révolte et la contestation de l'ordre capitaliste naissent de l'existence même de rapports sociaux de production basés sur l'exploitation et la domination. Et toute l'histoire de l'humanité prouve que tout système oppresseur finit par être contesté. Plus il est violent plus dur sera la révolte.

Les socialistes, en s'affirmant de plus en plus ouvertement pour ce qu'ils sont, des collaborateurs zélés de l'ordre capitaliste s'exposent à un retour de manivelle plutôt sévère. Tant pis pour eux.

Affirmer cela peut sans doute faire sourire alors que tout semble aller pour le mieux du côté des classes dirigeantes et que la résistance populaire semble n'avoir prise sur pas grand-chose. Pour ce qui nous concerne nous prenons date.

De la création de l'ordre dans l'humanité

Nous savons, depuis Proudhon et quelques autres que les êtres humains aspirent à la création de la justice dans leurs relations et c'est cela qui finit toujours par inspirer leurs actions collectives lorsque des révoltes ou des révolutions se fomentent.

Les socialistes eux se contentent de concocter quelques nouvelles lois pour toiletter ce qu'ils appellent la justice et que nous appelons la trique, celle qui veut nous imposer un ordre, un code

pénal et obtenir notre soumission.

Les réformes proposées par Guigou n'ont comme fondement que la peur des classes bourgeoises face aux actes de révoltes individuelles qu'ils appellent « incivilité » ou « petite délinquance ».

Le nombre de prisonniers s'accroît vite, aussi vite que se répandent la misère et la précarité. Les peines prononcées par les tribunaux ont augmenté d'un tiers en dix ans et l'on s'entasse dans les cellules des prisons. Par ailleurs des « scandales » montrent du doigt à peu près tous les dirigeants importants des partis.

Il était donc temps pour « nos » socialistes de montrer combien ils sont réformateurs.

La réforme de la justice qu'ils proposent vise à accroître la productivité des tribunaux pour le tout venant sous prétexte de garantir le droit à la défense. Dans le même mouvement et plus discrètement ils vont rogner quelque peu le pouvoir des juges à mettre en examen l'élite de la nation. D'une pierre deux coups.

Et la démocratie avance concluront-ils. Vers sa chute ajouterons-nous!
Bernard. - groupe Déjacque (Lyon)



d'espoirs et illusions dans l'imaginaire de ce qu'il est convenu d'appeler « le peuple de gauche ».

Jospin lui-même dans une contribution remarquable à la tribune du congrès nous a tout expliqué. Il ne s'agit pas de « changer de société mais de changer la société ». Chacun comprendra l'importance de la nuance alors que l'ambition historique de la social-démocratie a toujours été d'arriver à un changement total de société par le biais de réformes successives.

Plus significatif encore est son affir-

Et il est vrai que la présence de 11 Premiers ministres en titre, suivi par nombres d'ex et une ribambelle de « décideurs » ne peut que nous faire mieux percevoir l'importance et le poids de cette internationale sur le cours de la politique mondiale.

La paix sociale ne s'achète pas

Les socialistes en se posant comme les garants d'un marché en quelque sorte humanisé rencontre sans doute un écho favorable auprès de trusts planétaires désireux d'agir dans un climat garantissant une certaine paix sociale assurant la rentabilité d'investissements coûteux en recherches et marketing.

Reste que cette stratégie ne peut faire illusion longtemps. Nous n'allons pas vers plus de justice sociale. Au contraire.

EDITORIAL

La concurrence mondiale fait rage, l'agro-alimentaire n'échappe pas à la libéralisation des marchés. Cela ne va pas sans casse. Les petits producteurs agricoles, premières victimes déclarées de la surenchère dans la réduction des coûts, sont entrés en lutte. Nous ne pouvons que nous sentir solidaire d'un mouvement qui défend la qualité et la quantité de nourriture pour tous. Le long débat sur la levée de l'embargo sur la viande bovine britannique n'a cependant pas de quoi nous rassurer. La contradiction entre les conclusions des laboratoires européens du CSD (comité scientifique directeur) et de l'AFSAA (agence française de sécurité alimentaire) démontre surtout la soumission de ces organismes aux intérêts économiques des États.

Lorsque les frontières ne sont plus une barrière pour le commerce, le gouvernement doit « réguler » en situation extrême pour maintenir la paix sociale. L'épidémie de la « vache folle », est arrivée à point pour permettre la mise en place d'une mesure protectionniste sans risque de représailles (vu la gravité des faits). Aujourd'hui même si les produits anglais sont aux normes, les pays boycotteurs tentent de gagner du temps. Ils espèrent que de toute façon grâce au battage médiatique sur la question, les consommateurs continueront d'appliquer l'embargo. C'est pourquoi ils cherchent à tout prix à obtenir l'étiquetage indiquant la provenance, avant de céder aux décisions européennes.

Peu leur importe « la santé publique » tant que la visibilité des nuisances ne remet pas en cause leur pouvoir. Lorsqu'on sait que le temps d'incubation pour l'encéphalite spongiforme peut être de 30 ans, ça fait froid dans le dos ! C'est justement cette peur qu'utilisent les dirigeants et certains syndicalistes pour tenter de nous faire vibrer sur le credo « défendons notre bonne bouffe française », peu importe qu'un anglais succombe, si les français sont protégés. Et c'est évidemment beaucoup moins grave quand ce sont les farines animales de production française qui sont fabriquées avec des résidus d'égoûts. D'ailleurs on sait que la France n'applique pas les décisions communautaires en matière d'environnement. Dans ce tissu d'hypocrisies bien pesées, il est pratique pour le gouvernement d'avoir un écologiste sous le coude pour crédibiliser la version « sanitaire » du maintien de l'embargo.

Enfin, veiller à la bonne alimentation et à la santé des individus, c'est aussi remettre en cause les rythmes de travail, notamment les pauses repas souvent expéditives. Et que dire alors de la misère endémique dont souffrent des milliards d'individus. Que de choses à faire donc pour qui se préoccupe réellement de la sécurité alimentaire...

ISSN 0026-9433 - N° 1181

M 2137 - 1181 - 10,00 F



FOP 2520

Agriculture : la rentabilité contre la santé

PERSONNE NE L'IGNORE, di-
settes et famines ont, plus
ou moins tragiquement, ja-
lonné le parcours de l'homme.
La sécurité alimentaire, qui répond
à trois critères (production globale,
accessibilité de la nourriture à tous,
équilibre de l'alimentation) n'a jamais
été assurée au cours de l'histoire. Le
passé a l'excuse des faibles rendements
dûs à des techniques rudimentaires.
Aujourd'hui, malgré les tonnes de
légumes et de fruits déversés sur les
routes, malgré les millions d'animaux
abattus soit par prévention en cas de
maladie soit lors de plans consécutifs à
la surproduction, les disponibilités ali-
mentaires mondiales suffisent pour cou-
vrir en totalité les besoins de la popula-
tion entière. Et pourtant, chaque année,
30 millions d'individus meurent de
faim, plus de 800 millions de personnes
souffrent de malnutrition dans les pays
du Sud. Et même au Nord, le chômage
de longue durée notamment accroît la
pauvreté, et le retour de la faim (le
nombre de bénéficiaires de l'aide ali-
mentaire en France atteint deux mil-
lions de personnes par an ; plus de 50 %
des RMistes ont une alimentation
insuffisante et carencée (en vitamines,
minéraux, fibre

du zinc, liée aux élevages, est susceptible
de rendre les sols phytotoxiques sur plu-
sieurs dizaines d'années. L'exploitation
intensive du sol et les remembrements
accélèrent la destruction de l'humus, la
désertification par érosion.

Les élevages eux-mêmes, « hors sol »
notamment, constituent une source de
risques sanitaires importants. L'OMS
considère que l'un des problèmes ma-
jeurs de la santé, c'est la résistance aux
antibiotiques, conséquence d'un usage
excessif en tant que facteur de croissance,
régulateur de stress et traitement
préventif et curatif dans les élevages.
L'absorption de viandes contenant des
résidus hormonaux peut avoir des effets
cancérogènes, neurologiques, immuno-
logiques. Les élevages industriels
concentrationnaires, notamment de
volailles, peuvent induire différentes
pathologies susceptibles de se transférer
à l'homme. Un rapport de spécialistes
réunis à Biarritz en septembre 1998
indiquait que la Bretagne, compte tenu
de la concentration sur son territoire de
centaines de millions d'animaux (porcs,
poulets, canards), pourrait voir se déve-
lopper une épidémie de grippe d'une
ampleur considérable. Les OGM multi-
plient les risques de dommages irréver-
sibles, et par nature imprévisibles, s'il y a
dissémination de certains gènes dans
l'environnement. La liste des méfaits
pourrait s'allonger à souhait.

Concernant l'agro-alimentaire, per-
sonne ne peut connaître l'effet exact des
pesticides, insecticides, additifs, auxi-
liaires technologiques et autres molé-
cules sur l'organisme ; personne ne peut
déterminer les pourcentages des sub-
stances administrées comme aliments
(ou comme médicaments), ou reçues de
l'environnement en tant qu'effluents
industriels, qui persistent dans les tissus,
animaux, puis humains. D'abord parce
que l'information du consommateur est
réduite à la portion congrue. Ensuite,
parce que la législation n'est pas respec-
tée (la Direction de la concurrence et de
la répression des fraudes dresse un bilan
sévère). Enfin parce que la synergie
entre toutes ces molécules est difficile à
mettre en évidence, parce que les effets à
long terme ne sont pas encore apparus,
parce qu'aussi les études scientifiques,
les enquêtes épidémiologiques font
cruellement défaut sur les consé-
quences, pour l'homme, d'une alimen-

tation frelatée. Et pour cause, la classe
politique (et la justice indépendante qui
lui est attachée) ne peut se permettre de
mettre en accusation des chefs d'entre-
prise qui, entre autres, financent leurs
campagnes électorales.

La course au profit

Face à des faits irréfutables, il faut
s'interroger : pour quelle raison la santé de
l'homme se trouve-t-elle ainsi compro-
mise ? La réponse est sans ambiguïté. La
concurrence de plus en plus vive, or-
ganisée par le système capitaliste lui-
même, provoque une pression intense à la
baisse des prix de production, c'est-à-dire
une course aux rendements, à la baisse des
coûts de production, incitant les acteurs
économiques, au mieux à jouer avec les
limites de la législation, au pire à frauder
délibérément. L'objectif de l'éleveur
devient : faire prendre aux animaux le
maximum de poids au moindre coût et
dans un minimum de temps ; pour le
poulet, atteindre 1,8 kg en 42 jours.

Alors on recourt à n'importe quoi
pour compléter la nourriture : fiente de
poulet, ordures ménagères déshydratées,
huiles de friture des restaurants,
poussières des cimenteries, papier jour-

Les espèces transgéniques sont imposées
comme l'a été le nucléaire, sans aucun
débat possible, en espérant que le mou-
vement devienne irréversible. Le
cynisme du directeur de la communica-
tion de Monsanto laisse peu de place au
doute : « Nous n'avons pas à garantir la
sécurité des produits alimentaires génétiquement
modifiés. Notre intérêt est d'en
vendre le plus possible. C'est à la Food
and Drug Administration de veiller à
leur sécurité. »

Les droits de propriété intellectuelle
confèrent aux détenteurs des brevets
l'exclusivité des royalties, et leur permet
d'obliger les paysans à devenir clients de
leurs propres circuits. à acheter tout ce
qu'ils produisaient eux-mêmes aupara-
vant. Déjà, plusieurs centaines de pays-
sans indiens se sont suicidés, endettés
par le coût des semences et des produits
de la firme Cargill des milliers d'autres
sont condamnés à l'exode rural ou à la
famine.

Réagir

Quel combat mener pour résister à
cette véritable dictature ? Surtout ne pas
faire confiance au pouvoir politique, à la
justice, aux institutions dans leur

ronnement. Sous la pression de l'opi-
nion publique. Les groupes agro-ali-
mentaires adaptent leur stratégie : ils
sont de plus en plus nombreux à mettre
en place des filières sans OGM. Un
laboratoire privé britannique a même
dû se mettre en faillite après le faux-
bond d'investisseurs effrayés par l'oppo-
sition croissante aux OGM.

Des associations d'agriculteurs améri-
cains pourraient tenter très prochainement
une action en justice pour pra-
tiques monopolistiques contre les
principaux fabricants de semences gé-
nétiquement modifiés. C'est aussi sous la
pression des organisations écologistes et
des scientifiques (ils ne sont pas tous à la
solde du capital) que Monsanto renonce
à son programme « Terminator ». En
démontant un Mac-do en construction,
la Confédération paysanne inscrit sa pro-
testation dans le cadre d'une lutte contre
la mondialisation de l'économie, la stan-
dardisation de l'alimentation, l'uniformi-
sation du goût, même si la démarche glo-
bale n'aboutit pas (pas encore) à la mise
en cause de la logique du marché.

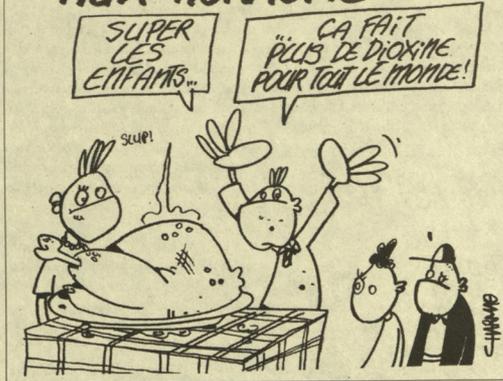
Pour une radicalisation et une coordination des luttes

Il faut amplifier ces luttes, les
coordonner, les radicaliser (informer,
dénoncer sans relâche (articles, tracts,
débat, débats...), s'opposer à la course à
l'agrandissement, aux extensions légales
ou illégales, favoriser l'installation de
jeunes pour casser la dynamique d'elimination
des petites exploitations, faucher
les parcelles de cultures transgéniques,
promouvoir l'agriculture biologique
parce qu'elle s'oppose aux intérêts des
grosses firmes agro-chimiques, renforcer
les liens entre (petits) producteurs et
consommateurs, réduire les circuits de
distribution afin d'éliminer les intermé-
diaires parasites, boycotter les produits
des Dupont de Nemour, Dow, Mon-
santo, Bayer, Hoechst, Rhône-Poulenc,
Danone, Nestlé, Unilever et autres
Kellogg's, valoriser les produits locaux, les
coopératives biologiques, cultiver son
jardin quand c'est possible, développer
la solidarité internationale avec les pays-
sans privés de terres, soutenir les incul-
pés du syndicalisme contestataire...

Plus que le trou dans la couche d'ozone
ou l'émission de gaz d'échappement,
la pollution alimentaire est, avec celle
d'origine médicamenteuse, la forme la
plus grave parce qu'elle atteint et péné-
tre directement les organismes vivants.
Grâce à d'énormes moyens financiers
qui leur permettent de conditionner les
choix des gouvernements, les grands
groupes chimico-pharmaceutiques,
agro-alimentaires inondent délibéré-
ment le marché de produits dangereux,
risquant de provoquer à terme une
catastrophe sanitaire, notamment par
l'effondrement complet du système
immunitaire des individus. Et si nous
décisions de (re)prendre en charge
notre corps, de (re)prendre le pouvoir
sur notre vie, en sachant que l'aliment
sain est le meilleur médicament.

Jean-Pierre Terrais. — groupe
La Commune (Rennes)

LE RETOUR DU POULET AUX HORMONES



nal, boues de station d'épuration, et
même du placenta humain... D'où les
scandales de la vache folle, du poulet à la
dioxine. D'où aussi l'essor de la nutri-
thérapie qui permet à l'industrie phar-
macologique de proposer sous diverses
formes (dragées, comprimés, gélules...),
et pour plus cher évidemment, les
nutriments (vitamines, oligo-élé-
ments...) qu'une alimentation équi-
librée devrait normalement prodiguer.

Plus que le profit en lui-même, c'est
un système unique de production que
veulent établir sous l'égide de l'OMC,
et avec la complicité des États, les multi-
nationales de l'agro-alimentaire qui
contrôlent toutes les étapes de la production
agricole, depuis les intrants (semences,
engrais...) jusqu'à la commercialisation.

ensemble, comme le fait une proportion
trop forte de la population, soit par naï-
veté, soit par démission, mais encoura-
ger l'action directe de cette population.
On ne pourra faire l'économie d'une
rupture avec un système agraire fondé
sur le gaspillage, la surproduction, l'ex-
ploitation, un système qui hypothèque
nos ressources en eau, met en péril la
santé des agriculteurs et des consom-
mateurs, aggrave le chômage par la dispa-
rition des petites exploitations, accentue
les déséquilibres entre régions et la
désertification rurale, entraîne la perte
de fertilité des sols, détruit des paysages
bocagers, grève lourdement les impôts,
favorise la mainmise de quelques gran-
des firmes sur les réserves génétiques,
compromet l'autosuffisance alimentaire
du Sud ! On ne peut être réellement
efficace que si l'on a compris que cette
agriculture se trouve elle-même sous la
domination des firmes agro-alimen-
taires, comme la médecine l'est sous
celle des laboratoires pharmaceutiques.

Des individus, des associations, des
collectifs, des réseaux, des mouvements
divers luttent pour une agriculture plus
respectueuse des hommes et de l'envi-

De multiples atteintes à la santé et à l'environnement

Aux trois critères classiques de la
sécurité alimentaire, on peut
aujourd'hui en ajouter un quatrième : la
non-nocivité de la nourriture, c'est-à-
dire la sécurité sanitaire. Or l'évolution
récente des pratiques agricoles (recours
à la chimie, développement de l'élevage
intensif) ainsi que les traitements de
l'industrie agro-alimentaire ont multi-
plié les risques sanitaires pour l'homme.
Ces atteintes à la santé passent par les
différents secteurs de l'environnement
et les chaînes alimentaires.

Les dérivés des nitrates, et plus encore
les produits phytosanitaires (allergisants,
cancérogènes et nuisant à la fertilité mas-
culine) rendent la consommation de
l'eau dangereuse. Les émissions d'ammo-
niac, de méthane, d'oxyde d'azote, liées à
l'utilisation d'engrais et de produits phy-
tosanitaires, affectent les voies respira-
toires en se répandant dans l'atmosphère.
L'accumulation, entre autres, du cuivre et

le monde
libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : 01 48 05 34 08
Fax : 01 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien : 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé : tarif sur
demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements
de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

(lettres capitales)
Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.
Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : J. Toublet
Commission paritaire n° 55 635

Imprimerie :

Les Informations dieppoises SA,
8, rue Claude Groulard, 76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie

RECTIFICATIF

En page 2 du Monde libertaire n° 1079,
L'article « L'OMC lorgne sur l'école »
n'est pas du groupe F.A. de Nantes. Le
vrai signataire en est Nico Hirtz.

Sans-papiers

En apnée dans la Coordination 93

NOUS SOMMES QUELQUES-uns, militants libertaires du 93, à participer aux actions des sans-papiers menées dans notre département, particulièrement à Saint-Denis, au sein de la Coordination 93 des sans-papiers qui « occupe » actuellement les locaux de l'ancienne Trésorerie. Pour comprendre la nécessité de bonnes capacités respiratoires avant l'immersion dans cette lutte, un petit historique s'impose. La coordination est composée de sans-papiers et de soutiens dont une bonne partie d'obédience P.C. « cornaquent » l'organisation, par la possession de la permanence et un mode de fonctionnement qui leur permet de garder le contrôle: A.G. des sans-papiers suivie de celle des soutiens et d'un exécutif. Un petit nombre de personnes peut ainsi

détenir fonctions et pouvoirs: les « soutiens ». C'est en juin 1999, que, pour tenter de débloquer une situation assez tendue, la Coordination convoque une A.G. extraordinaire durant laquelle les sans-papiers vont proposer une occupation.

Des soutiens très envahissants

Des débats assez houleux s'ensuivent, car les soutiens sont en majorité contre cette proposition, mais la présence d'un grand nombre de sans-papiers et de quelques copains, ce jour-là, fait que l'occupation est décidée à la majorité... Les soutiens vont alors imposer un certain nombre de conditions pour l'application de cette décision, en particulier que cette occupation soit négociée avec

une personnalité du département qui accepterait de nous prêter un local... ben voyons!

Quand à l'objectif de cette occupation, il était pour les sans-papiers, la régularisation d'un certain nombre d'entre eux (19). Il s'agit de tous les militants de la première heure rejetés systématiquement par la préfecture parce que n'entrant pas dans les critères de la loi (des célibataires, en particulier des femmes). Et cette fois, les sans-papiers étaient déterminés à se battre pour ces camarades précisément.

C'était sans compter avec les soutiens qui demandèrent à rajouter d'autres dossiers pour constituer la liste, ce qui n'avait plus aucun rapport avec le projet initial et remettait ces camarades dans la même situation: « les mauvais dossiers d'une liste ».

Un compromis fut néanmoins trouvé avec le rajout d'une vingtaine, puis d'une dizaine de dossiers (soit 49 dossiers), compromis qui fut source d'âpres divisions entre les sans-papiers, et dont on aurait pu se passer.

Enfin les soutiens réclamèrent la constitution d'un collège de médiateurs chargé de négocier avec la préfecture. Collège formé de « personnalités » du département, personnalités politiques, culturelles, syndicales et... religieuses, de tendance gauche plurielle, plus d'une vingtaine en tout, mais dont quelques-uns seulement se retrouveront à négocier, les autres n'étant là que pour la photo. Collège de médiateurs choisis évidemment par les soutiens...

En juillet et août, il était donc question de préparer cette action, des commissions furent formées, celle d'occupation obtint même du maire de Saint-Denis la promesse d'un local. Mais c'était les vacances, et si les commissions constituées en majorité de sans-papiers purent tout à fait travailler, peu de décisions purent être prises (sans contrôle) et la commission juridique fut carrément sabotée.

Et quand l'automne arrive avec les soutiens, le 26 septembre nous entrons dans l'ancienne trésorerie prêtée par le maire de la ville et déposons les dossiers en préfecture. Surprise, le lendemain, 6 sans-papiers se mettent en grève de la faim, au grand dam des soutiens, ça n'était pas prévu dans leurs plans... et face à la détermination des grévistes et la solidarité de leur camarades, les « soutiens » sont bien obligés de soutenir, non sans exprimer leurs réticences. Commence alors un va-et-vient préfecture-

médiateurs-coordination, dynamisé par la grève de la faim. La préfecture a dans les mains une patate chaude dont il faut qu'elle se débarrasse au plus vite, et pour cela, elle va reculer petit à petit, malgré tout les efforts fournis par les soutiens et les médiateurs pour faire cesser cette grève.

Car pour essayer d'arrêter cette grève les soutiens dévoileront leur vrai visage, faisant fi des décisions des sans-papiers, menaces, chantage, exclusions, manipulations, les vieilles pratiques staliniennes refont surface, et si elles ne sont pas toujours contrecarrées, elles seront toujours dénoncées par une poignée de militants et de sans-papiers dégoutés, affirmant ainsi leur volonté d'autonomie.

Les grévistes tiendront courageusement 40 jours, 40 jours sous la pression croisée des médiateurs (qui trahissent leur mandat), des soutiens communistes et de la préfecture. 40 jours où la solidarité sera parfois mise à mal par ces pressions mais aura tenu bon. 40 jours où nous avons représenté un danger pour ceux qui veulent contrôler la lutte des sans-papiers et la tenir sous leur coupe.

Aujourd'hui, jeudi 11 novembre, les sans-papiers ont obtenu, sur 49 dossiers, 11 récupérés, 4 autres sont à venir bientôt, et 9 dossiers sont dits complets et à convoquer, il en reste donc encore 25 à arracher, mais les négociations s'arrêtent lundi 15 novembre et nous étions loin du compte!

Le cas par cas, on en veut pas, quelle meilleure illustration, mais aujourd'hui il reste beaucoup à faire, les sans-papiers sont pris en otage, leur autonomie sera la nôtre!

Gabriel

Application des 35 heures à Vénissieux

Multiplication des conflits

LA UNE DU MONDE LIBERTAIRE N°1174 AVAIT POUR titre « 35 heures, stoppons les arnaqueurs ». Un mois plus tard et au vu de toutes les informations que nous pouvons récolter ici ou là nous sommes amenés à constater combien cette affirmation se vérifie jour après jour.

Par exemple et pour le seul secteur de Vénissieux, dans le Rhône, l'union locale de la CGT s'inquiète de la multiplication des arrêts de travail et de grèves organisées par des salariés s'opposant à des négociations infructueuses et même parfois impossible à mettre en route à propos des RIT (réduction temps de travail) liées à la loi sur les 35 heures. Il arrive même qu'aucun projet de négociation ne soit entrevu à moins de deux mois de la mise en application de cette loi.

Reste que le seul moyen qu'aient entre les mains les négociateurs syndicaux pour aboutir à des « arrangements » et à en tirer quelque chose d'acceptable pour les salariés, est la grève, provoquée par les exigences et les marchandages des directions sur la flexibilité, l'annualisation, les temps de repos et surtout, le point sensible des salaires revus à la baisse et maquillée par des primes de toutes sortes. Si, sur la fiche de paie, le salaire net semble identique dans un premier temps, il ne faut pas oublier qu'une prime ça peut sauter et que les effets sont importants sur le montant des indemnités maladie par exemple.

Il en a été ainsi chez RVI avec un plan adopté par des syndicats très peu représentatifs et contre l'avis de 80% du personnel. Idem chez Renault Lyon sud où la direction veut faire bosser les magasiniers six jours sur sept.

Chez Wallon-Axial, les chauffeurs ont stoppés le boulot trois semaines pour conserver leur médiocre salaire qu'on voulait leur raboter en vue des 35 heures.

Chez Discol-Prodirex à Corbas, une filiale de Promodes-Carrefour spécialisée dans la distribution alimentaire aux collectivités, les accords sur la RIT ont été signés en juin par trois syndicats minoritaires (CGC, CFTC, FO). Appliqués le mois dernier ces accords prévoient la baisse du salaire de base compensé par deux primes dément éjectables en cas d'absence pour maladie ou retard. Les salariés refusent cette magouille patronale qui tôt ou tard les pénalisera.

Pour bien marquer leur désaccord sur la manière qui est utilisée pour les exploiter à la mode gouvernementale « Aubry II » une trentaine de chauffeurs livreurs et magasiniers préparateurs se sont rebellés et organisent un piquet de grève depuis le 2 novembre. Pour toute réponse, la direction qui refuse toute entente profère des menaces de licenciements pour faits de grève. Deux interventions d'huissiers de justice ont été demandées et une comparution au tribunal est faite à deux délégués syndicaux. Par ailleurs les patrons cherchent à semer la zizanie entre salariés en utilisant du personnel non-gréviste aux postes des grévistes. Notons que Discol emploie 21 salariés intérimaires depuis plus de deux ans.

Aux dernières nouvelles les employés du site de Wissous en Seine-et-Marne suivraient le même chemin de lutte que ceux de leurs camarades lyonnais. Il est clair que l'application des 35 heures réserve encore bien de mauvaises surprises dans les entreprises où le personnel est peu ou pas organisé. Qu'en se le dise.

Daniel. — groupe Déjacque (Lyon)

En bref

■ **Drapeau noir n° 16 a paru:** *Faire de l'autogestion; Le plein emploi: le retour du mythe?; Sur la plage... l'exil; Insécurité! — Violence! — Insécurité!; Ecologie concrète et attitude libertaire; Interview des Libertarios; Rien ne sert de gueuler si c'est dans son coin; Interview de Yasmîna; Mumia Abu-Jamal ne doit pas être exécuté. Drapeau noir peut être commandé contre un chèque de dix francs à l'ordre de CESL. adresse: CESL BP 121 - 25014 Besançon cedex Abonnement 5 numéros: 50 F.*

■ **Le groupe Albert-Camus de la F.A. assure une permanence tous les jeudis de 18 h à 20 h à l'Athénée A-Camus, 36, rue Cugnaux à Toulouse. Site web: <http://www.anarchie.net/aac>**

■ **On peut contacter la liaison F.A. de Saumur: écrire au groupe Malatesta, 26 rue Maillé, 49000 Angers.**

■ **Parution de la feuille mensuelle « Le Montpellier libertaire » édité par le groupe « Un autre futur »: 5, rue Jeanne d'Arc, 34000 Montpellier.**

■ **Parution de la « Lettre du Gard » édité par le groupe du Gard de la F.A. c/o AGDIR, B.P. 5018 - 30900 Nîmes.**

■ **Parution de « La Faille » n°17 édité par le groupe Jules-Vallès de la F.A. Prix: 6 F le n° ou 36 F l'abonnement d'un an. c/o LAP, B.P. 230 - 38033 Grenoble cedex 02 (chèque à l'ordre de LAP).**

Faits d'hiver

Du réalisme!

José Bové est assurément un cœur pur. La teneur et la constance de ses convictions, son courage militant, son engagement de toujours aux côtés et au milieu des sans-grade d'une paysannerie qui se veut au service de la vie... forcent le respect.

Reste qu'il est permis de s'interroger sur ses dernières déclarations en faveur d'une Organisation mondiale du commerce qu'il cautionne désormais haut et clair en en revendiquant un contrôle citoyen (comme les ânes d'ATTAC) et judiciaire (comme les ânes d'ailleurs)!

Ah Dieu que la République (bourgeoise) serait belle si les marchands de canons se résolvait à vendre des pistolets à eau, si le patronat se la jouait philanthrope, si l'armée se convertissait à la non-violence, si les flics se contentaient de régler la circulation devant les usines en grève, si les juges faisaient montre à l'égard des pauvres hères de la même mansuétude dont ils font allégeance à l'égard des puissants, si les politiciens se mettaient au service du peuple pour le seul profit de l'intérêt général, si le père Noël avait lieu tous les 25 du mois...

Mais faudra-t-il encore convaincre de tout cela Daniel Cohn-Bendit, le nouveau pape écolo du réalisme, qui, sans être en désaccord sur le fond avec José Bové, s'inquiète de l'audace de telles revendications, au motif qu'elles pourraient « diaboliser » l'OMC et « faire le jeu d'un bilatéralisme qui ne profite qu'aux plus forts ». Et persuader le pape, qui prépare actuellement un « document de repentir » pour les crimes commis par les croisés dans les régions qu'ils ont conquises, de se calmer, histoire de laisser un peu de temps au temps!

Ah, putain de bordel de merde, comment est-ce Dieu et le Diable possible, que l'anarchisme social se voit encore affublé de l'étiquette... d'utopiste?

Jean-Marc Raynaud

L'instruction civique au collège Education à la citoyenneté ou apprentissage de l'obéissance ?

DEPUIS LES ANNÉES 70, ON ne faisait guère plus d'instruction civique à l'école, jusqu'à ce que Chevenement tente de rétablir l'apprentissage de la Marseillaise, des symboles de la République tels que le drapeau français, pour ressouder l'école autour de l'idée de nation. À l'époque, il y eut peu de réactions, en dehors de quelques antimilitaristes ou pacifistes, les enseignants montrant dans leur ensemble une sorte de résistance passive. Aujourd'hui encore, et depuis qu'ils sont au pouvoir, ce sont les socialistes qui brandissent le drapeau national. Refusant de s'attaquer de front aux inégalités sociales, ils renouent avec l'idée qu'un bon enseignement des « valeurs de la République » suffirait à prévenir les actes de violence dans les collèges et les cités. N'ayant pas les moyens de proposer un avenir

radieux aux jeunes, ils tentent de leur faire miroiter un avenir politique de futurs citoyens. S'il y a un mot qui revient dans tous les discours en cette fin de siècle, c'est bien celui de « citoyenneté ».

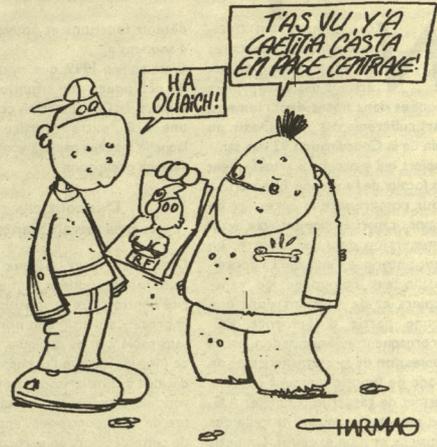
Un instrument de propagande

Pour parachever l'édifice de l'éducation à la citoyenneté commencée en primaire, de nouveaux programmes d'instruction civique pour la troisième entrent en application dès cette rentrée scolaire. cela pourrait sembler bénin qu'ils n'étaient pas inscrits au Brevet des collèges. Des manuels sont édités permettant à certains éditeurs en mal de nouveauté de se remplir les poches au passage, et de guider nos malheureux professeurs « incapables d'éduquer ». Les cours doivent être assurés par les profs d'histoire-géographie, sans

dotation horaire supplémentaire, donc au détriment de ces matières. On peut penser que la connaissance des institutions est bien utile pour qui veut comprendre le monde et qu'elle participe à la formation des futurs citoyens. Mais on ne tardera pas à trouver en grattant un peu ces nouveaux programmes un projet pensé d'embrigadement et de mise sur les esprits. C'est là toute l'ambiguïté de l'enseignement de l'éducation civique. Le choix des contenus et des rubriques (certains étant à débattre, d'autres à retenir) participe au développement d'une nouvelle forme de propagande gouvernementale.

À l'école primaire, les nouveaux programmes incitent davantage les enseignants à s'appuyer sur la vie de la classe. De fait, les valeurs développées seront plus directement liées aux choix pédagogiques et relèveront davantage d'une éducation plutôt que d'un enseignement unilatéral. Exemple tiré du Bulletin officiel d'août 1999, p 65 : « Si l'on veut que les élèves comprennent ce qu'est une loi [...], il faudra s'appuyer sur les activités scolaires qui relèvent d'une démarche voisine. C'est le cas lorsque les élèves sont encouragés à modifier le règlement intérieur de la classe ou de l'école ». Depuis longtemps, certains instituteurs (trices) se réfèrent aux pratiques des classes coopératives, notamment à la pédagogie Freinet ou institutionnelle et organisent au sein des classes des conseils d'élèves, sous forme d'assemblée générale hebdomadaire. Ces réunions tendent à favoriser l'expression libre des élèves afin de gérer les conflits et de faire des propositions de travail. Pour ces classes, c'est la réunion qui tient lieu d'exercice de la citoyenneté. Collectivement, et en lien direct avec leur vécu, les enfants vont comprendre la nécessité de règles de vie communes. Ils entrevoient la capacité

VOILA LE NOUVEAU
MANUEL CIVIQUE



à toute collectivité à modifier ses propres lois en l'expérimentant au sein de la classe. Malgré les limites de ces pratiques, qui ne remettent pas fondamentalement en cause le système scolaire, leur fondement et transformateur. Sûrement est-il considéré comme dangereux de les généraliser et de les développer aux collèges et lycées. C'est bien cet exercice de la liberté individuelle et collective qui était réclamé par les jeunes, lors de la dernière consultation Allègre. Loin de répondre à cette demande, on se propose d'enseigner la loi républicaine et son lot d'injustices et de guerres inévitables. Nos belles valeurs doivent induire chez les jeunes un comportement responsable qui doit faire accepter leur sort sans broncher. Pour ceux qui ne voudraient (ou ne pourraient) pas s'y

plier, tout un arsenal de mesures coercitives est déjà en place : sélection dès la 5^e, conseils de discipline, renvois.

Nous devons réagir.

Il faut dénoncer cette nouvelle forme d'embrigadement que représente l'instruction civique, dans nos pratiques éventuelles dans les établissements, les associations de parents d'élèves, dans les syndicats. Les valeurs enseignées ne sont pas les nôtres, parce qu'elles sont les valeurs de la République qui, sous couvert d'humanisme moderne, justifie toutes les injustices. Nous devons réaffirmer que l'école doit être au service de l'émancipation de l'individu et proposer notre projet d'éducation libertaire.

Virginie. - groupe de Rouen

Les manuels à la poubelle !

Voici quelques exemples cités par Raymond Jousmet dans la revue *l'École émancipée* de septembre 1999.

Dans le manuel Nathan, p26: définition de la Défense nationale: « La Défense de la France est celle de ses habitants, de son territoire et de ses intérêts économiques vitaux ». Dans le Belin, p 87: « Le monde a changé. La guerre froide est terminée avec l'effondrement de l'Union soviétique. Aujourd'hui, la France, nation pacifique, n'a plus d'ennemi clairement désigné. [...] En revanche, de nouveaux défis se présentent à l'humanité avec la prolifération des armes nucléaires et chimiques, les atteintes à l'environnement, le trafic de drogues, la grande criminalité, le terrorisme. Aucun État n'est à l'abri de ces menaces. »

Tous les manuels insistent pour dire que la Défense nationale est un devoir pour chaque citoyen et vont jusqu'à justifier de possibles interventions militaires françaises à l'étranger.

Dans le chapitre Brevet blanc n°1 (sic) il est question du chômage et de la lutte contre l'exclusion. Un questionnement aux élèves accompagne un graphique où, comme par magie, la courbe du chômage baisse visiblement, induit chez le lecteur un acquiescement de la politique gouvernementale en matière économique. Vive Jospin et les emplois-jeunes!

Virginie

LYON

Licencié pour un préservatif

L'ANTENNE DE L'ÉTABLISSEMENT DE TRANSFUSION Sanguine (ETS) de l'hôpital de la Croix rousse est l'objet d'un scandale qui ne cesse de nous interpellier. Figurez-vous qu'un assistant technique embauché par intérim a eu l'audace au cours d'une pause de montrer à ses collègues de travail un préservatif féminin et de leur expliquer quelque peu le mode d'emploi.

Quelques jours plus tard un fax arrivait sur le bureau de l'agence d'intérim signifiant que le technicien vulgarisateur de méthodes contraceptives encore peu connues dans ce beau pays était tout simplement remercié et pouvait aller tenir ses discours ailleurs.

Le motif de ce licenciement étant trop grossier pour être honnête il faut sans aucun doute en chercher les raisons ailleurs que dans le prétexte invoqué par le directeur des ressources humaines de l'ETS.

En fait ce technicien est aussi président de l'association AIDES Lyon Rhône Ain et avait participé quelques jours auparavant à une réunion concernant la reconstruction des centres de transfusion sanguine qui doivent être regroupés

dans un Etablissement français du Sang. Il s'était inquiété de la reconduction du budget qui permet aux seuls centres pilotes de Lyon, Lille et Montpellier de l'ETS de procéder à un dépistage précoce du VIH et du virus de l'hépatite C par PCR. Cette technique permet de détecter par amplification génique sur les premiers dons du sang, non pas les anticorps qui apparaissent plusieurs semaines après la contamination, mais le virus lui-même dès qu'il est présent dans l'organisme.

Ce procédé est coûteux et ce sont les trois centres pilotes qui en supportent la charge financière.

De là à penser qu'à l'occasion d'une restructuration la direction tente de faire des économies sur le dos de notre santé il n'y a qu'un petit pas à faire.

Le conseil national de la Fédération Aides à Paris mène actuellement son enquête pour connaître le fin mot de l'histoire. Quant au technicien, il n'a même pas pu porter plainte aux Prud'hommes puisque l'agence d'intérim lui a payé la totalité de son contrat.

Le monde est bien fait, non ?

Al Capote - groupe Déjaque (Lyon)

crises de foi

Sectes : des miracles à gogos

Beaucoup de sectes prétendent guérir les maladies. Ainsi, l'Alliance universelle soigne les maladies grâce à l'imposition des mains, car les médicaments sont « nuisibles », quant à la médecine, elle est « inutile », rien que ça ! « Au cœur de la communication », une autre secte, soigne quant à elle en aidant les gens à évacuer les mauvaises ondes émotionnelles qui les rendent sensibles aux maladies. Attention, ce ne sont pas des rigolos, car ils prétendent guérir le sida et le cancer. Le « Culte antoiniste », lui, soigne grâce à l'eau bénite, un peu comme à Lourdes. Il n'empêche que les catholiques ont affaire à une concurrence de plus en plus grande.

Pour attirer les gogos, il va falloir à l'Église une multiplication de « miraculés de Lourdes », comme elle ose les appeler. En tous cas, elle possède un sacré gourou, qui se fait appeler « papa » qui, lui, connaît les raisons de l'épidémie du cancer. Cela n'est pas dû seulement à une histoire de cellules qui dégènerent, comme essayent de le faire croire les médecins... La cause est ailleurs, dans « les comportements des personnes et de certains de leurs comportements sexuels ». Le cancer serait-il une punition divine ? Je ne tiens plus, je cours chez mon curé, il a toujours un bon stock d'eau bénite et des mains apposées où il faut. En parlant d'eau voici une anecdote qui nous vient du village de Dolukande, au Sri-Lanka. Là-bas, un moine bouddhiste prétend posséder une eau « sainte » qui soigne et qui fait même des miracles. Du coup, chaque semaine un million de personnes viennent au village voir et écouter le moine. Voilà qui doit faire rêver un bon nombre de gourous...

Seulement voilà : le réservoir d'eau est d'une propreté discutable. D'où une prolifération d'affections gastro-intestinales, avec des risques d'épidémie. Les autorités médicales ont demandé que l'on mette du chlore dans le réservoir mais le moine s'y est opposé car ce traitement enlèverait à l'eau tout son pouvoir...

Régis Boussières. - groupe Kronstadt (Lyon)

10 ans après la chute du mur Désastre social à l'Est

LA SEMAINE PASSÉE, LES MÉDIAS nous ont bassiné les oreilles avec la fête du dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Confrontée au désastre social sans précédent, la population a largement boudé ce cynique spectacle. Certes, l'implosion du bloc soviétique a permis de libérer les esprits d'un contrôle omniprésent du Parti communiste. Mais, pour le reste, le bilan de dix années de démocratie de marché montre à tous les enthousiastes de la première heure que la misère ne cesse de s'étendre sur les pays d'Europe centrale et orientale.

Instrumentalisant l'aspiration populaire à vivre mieux et être libre, les démocraties occidentales se sont empressées d'imposer au pas de charge les lois du capitalisme privé. Après plus de quarante ans de capitalisme d'État, c'était l'occasion unique pour les charognards d'accéder à un marché régional de plusieurs centaines de millions de consommateurs. Pour arriver à cette fin, leur tour de passe-passe idéologique a consisté à assimiler l'effondrement du communisme autoritaire à la fin des utopies. L'occlusion de tout débat idéologique sur le projet de société a permis de présenter le couple démocratie représentative-économie de marché comme la seule alternance possible.

Paupérisation massive

A l'époque, la transition économique ne devait durer, selon les experts du FMI, que 4 à 5 ans alors qu'en réalité, la période de soudure risque de se prolonger

durant plusieurs décennies. L'insertion dans l'économie mondiale s'effectue à des rythmes différents selon les héritages de chaque pays. Conséquence, les disparités régionales s'accroissent. La course à l'intégration dans l'Union européenne a ainsi conduit la Slovaquie ou la Croatie à se débarrasser de leurs régions les moins développées économiquement. Pour attirer les capitaux, des avantages fiscaux sont également offerts par la mise en place de zones franches comme en Tchéquie et en Roumanie. En plus de la marginalisation géographique de certaines régions, la tendance générale des pays d'Europe médiane est à la paupérisation massive de la population.

Malaises et transformations des campagnes

Les écarts sociaux ne cessent de creuser. 50% des habitants ont vu leurs revenus chuter. Sous la pression de la mondialisation, la restructuration industrielle et la privatisation provoquent comme partout une augmentation importante des emplois temporaires et à temps partiels. Or, comme sous l'ancien régime dictatorial, l'entreprise industrielle ou agricole était aussi un lieu de socialisation (école, santé, logement, etc.), la fermeture de ces établissements provoque une perte du statut social et explique le retour au pouvoir des anciens dirigeants communistes.

Dans ces conditions, les campagnes où vit jusqu'à deux tiers de la population comme en Albanie, sont perçues par les gens comme une sécurité sociale malgré la détérioration des conditions

de vie. Ainsi, en Roumanie, le taux de population rurale passe d'un quart en 1989 à un tiers aujourd'hui. Mais, la progression du chômage est dramatique dans les campagnes. En Pologne, sur les 435 000 salariés des fermes d'État, 70 000 seulement y travaillent encore. Les ouvriers paysans sont devenus ainsi des ouvriers chômeurs. Par ailleurs, pour les nombreuses personnes qui travaillaient à la fois dans l'industrie et les coopératives, la perte de leur emploi urbain les conduit à se replier sur leur village. Le malaise social des campagnes ne traduit donc pas par un exode rural (sauf dans un seul cas : l'Albanie). Au fur et à mesure que l'emploi salarié diminue, l'emploi informel, familial progresse. L'espace rural a alors pour fonction de cacher et d'éponger une partie des chiffres du chômage. Pour échapper à cette spirale dépressionnaire, les seules perspectives d'emplois mieux rémunérés se trouvent à l'étranger. 250 000 Albanais ont ainsi immigré en Grèce et 70 000 se trouvent maintenant en Italie où les salaires sont 30 fois supérieurs. En Europe de nord, l'émigration est plus saisonnière que définitive pour les Polonais ou les Tchèques qui fournissent aussi une main-d'œuvre docile pour les patrons italiens et grecs.

Un nouveau mur migratoire se construit

Mais, l'UE surveille jalousement l'accès extérieur à ses frontières : application des accords de Schengen en 1990 et restriction du droit d'asile par l'Allemagne en 1993 en prenant prétexte

chronique anarcha-féministe Bravo Messieurs GDF

Pour qui écoute régulièrement France Inter peut reprendre à son compte un des slogans publicitaires mitraillés régulièrement à l'antenne. Oui, « c'est agaçant ». M explique que sa femme veut faire installer le gaz et qu'elle a, l'effrontée, pleins d'arguments en faveur de cet investissement. M pense qu'elle a sans doute raison, et justement c'est là le hic, c'est agaçant une femme qui toujours raison. Nous avons bien noté cette formidable évolution qui fait qu'aujourd'hui, les femmes sont capables de comparer les mérites de telle ou telle source d'énergie pour la maison. Le progrès en matière d'égalité des hommes et des femmes est incontestable et plus grand qu'il n'y paraît. Il y a peu encore les femmes ne semblaient même pas douées de Raison, alors voyez si on a fait du chemin depuis ! Il y a plusieurs façons de se servir de sa Raison : on peut penser, échanger ses points de vue ; ou on peut concevoir la discussion comme un combat où il s'agit d'avoir raison. Les femmes s'expriment à égalité avec les hommes dans une assemblée et ça y est, elles monopolisent la parole. Les femmes revendiquent certains droits à égalité avec les hommes, ça y est, elles veulent le mariage. Vu comme cela, c'est sûr que c'est agaçant ! Nous aimerions tant ne pas toujours avoir raison et donc pouvoir entamer la discussion à égalité avec vous plutôt que d'être balayées systématiquement par la caricature et finalement ridiculisées et infantilisées.

Muriel, groupe Emma Goldman

des incidents xénophobes. L'édification d'un nouveau mur migratoire refoule les migrants dans les pays par lesquels ils sont entrés. L'Allemagne a signé, dans ce sens, des accords avec les pays frontaliers que sont la Pologne et la République Tchèque. Pour autant, l'UE s'inquiète de la présence sur le sol polonais des migrants arméniens (25 000) ou venant de l'Asie orientale et du monde indien par la filière balkanique. Ils ont été expulsés d'Allemagne, leur destination visée, vers la Pologne. Dans la perspective d'adhésion de ce pays à l'UE, cette dernière

demande donc à la Pologne de durcir sa politique d'immigration. Au bout du compte, les gagnants de l'arrimage de l'Est à l'Occident sont bien sûr la minorité d'anciens bureaucrates de l'appareil étatique. Comme les nouveaux syndicats indépendants ne sont que les courroies de transmission des politiques d'expansion des marchés, le désarroi social est profond et l'extrême droite pourrait tirer profit des explosions sociales en germe. À moins que...

Guillaume - groupe Durruti (Lyon)

GRANDE-BRETAGNE

Une chair à canon toute fraîche

La Coalition pour l'arrêt de l'utilisation d'enfants soldats vient d'épingler la Grande-Bretagne parce que l'âge de recrutement est à 16 ans. Le mouvement tendance pacifiste soft est soutenu par Joschka Fisher le vert ministre allemand. Celui-ci a déclaré qu'il tenterait de persuader ses collègues britanniques de modifier leur législation. (Au vu de l'article précédent, on doute de son succès.) Lesdits collègues britanniques goûtent assez peu la plaisanterie, et s'offusquent. Si, si. Oui, les jeunes de 16 ans peuvent s'enrôler dans l'armée (soit dit en passant, ceux qui quittent l'école à 16 ans n'ont guère de chance de se retrouver officiers, c'est donc bien de chair à canon 1er prix qu'il s'agit), mais vu le temps qu'il faut pour les former, ils ne sont pas opérationnels avant l'âge de 17 ans. C'est donc à 17 ans minimum qu'ils se retrouvent sur des lieux exposés à la guerre. En plus, ils ne sont pas les seuls, les États-Unis qui sont une référence en toute matière ont eux aussi des gens de 17 ans sur le « théâtre » des opérations. Couverture suprême, le porte parole du ministère souligne avec soin le fait que pour s'enrôler à 16 ans, il faut la signature des parents. Maîtres dans l'art de la justification à la Georgina, ils en rajoutent une louche avec l'argument massue : « Le Royaume Uni est en règle avec la déclaration des droits de l'enfant des Nations Unies ». Il est vrai que pour l'ONU, l'âge minimum pour combattre est de 15 ans.

Il y aurait à l'heure actuelle environ 300 000 personnes âgées de moins de 18 ans impliquées dans des combats, la plupart en Afrique, selon les chiffres du bureau des Quakers à Genève. Mais d'après Amnesty International, « le Royaume-Uni est détenteur d'un triple record : l'âge légal de recrutement le plus bas, le plus grand nombre de moins de 18 ans enrôlés en Europe, et c'est le seul pays à déployer effectivement des jeunes de 17 ans dans des conflits armés parmi les plus dangereux du monde ». Bien sûr, une personne est une personne, et à 17 ans ou à 19, un cadavre est un cadavre, et un salaud, un salaud. Les anarchistes n'ont pas pour habitude de chanter les louanges des règles et codes de la guerre propre et civilisée. Mais on ne peut s'empêcher de rester pantois devant des lois démocratiquement votées par des parlementaires qui eux décident des guerres tout en n'étant plus en âge de les faire. Surtout que pour ces mêmes parlementaires, il est inconvenant, et donc illégal, pour les gens de 16 à 18 ans, de regarder des films de fesse. C'est vrai qu'éventrer, étriper des étrangers à la baïonnette, poser des mines pour que les gosses s'y prennent les pieds, ça n'est pas du tout néfaste à l'équilibre de leur « jeunes personnalités influençables ». Non, du tout.

Vincent - Ind. Gard

L'armée britannique embauche Délinquants: devenez assassins!

LA NOUVELLE Grande-Bretagne néo-libérale de la nouvelle gauche blairiste à la sauce « Troisième Voie », ne se lasse pas de se vautrer dans la nouveauté la plus écœurée.

Le train des réformes est lancé, rien ne l'arrêtera plus. Le ministère de la Défense de Tony Blair vient de se lancer dans une consultation (« exploratory talks ») avec les centres de détention pour jeunes délinquants. L'armée va envoyer des officiers recruteurs pour recruter ce qu'ils nomment eux mêmes des « criminels » qui auront « payé le prix » de leurs crimes et seront un « atout de valeur » pour les forces armées. Des criminels à l'armée! n'y a t il que les anarchistes pour trouver de l'humour à ce communiqué? Enfin, il doit peut-être y avoir un anti-militariste primaire dans les rouages de leur ministère, car le communiqué précise que les jeunes qui auront été envoyés en prison pour des histoires de racisme, de viol, ou de drogue ne seront pas concernés par ce programme de réinsertion. Les assassins ne sont pas concernés non plus puisqu'il faudra avoir été condamné à deux ans fermes maximum... Que de sous entendus! Résumons: exit les violeurs, les racistes, les drogués et les meurtriers des terrains d'opération guerrière. Il

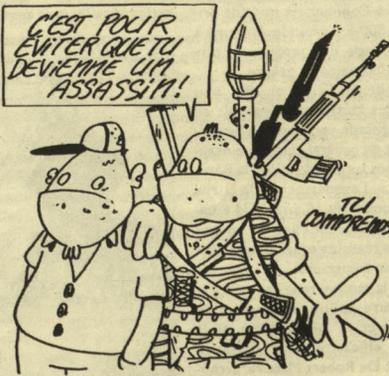
ne restera guère que les pilliers. Jusqu'à présent, les recrues de l'armée devaient avoir un casier vierge. On fait moins la fine bouche quand le nombre des candidats spontanés baisse. Le même communiqué s'explique plus avant: « L'armée recherche les meilleures nouvelles recrues et si celles-ci sont à trouver à l'intérieur d'institutions pour jeunes délinquants, et bien soit ».

Mais attention, avant de se retrouver ripolinés de kaki de pied en cap, ces petits voyous devront avant de signer, faire un stage de 12 semaines où ils devront subir un entraînement non seulement physique, mais aussi une formation d'histoire militaire (ce doit être la caution pédagogique) et de lecture de carte (ça, ce doit être pour pas les perdre).

Vincent - Ind. Gard

L'ARMÉE VEUT RECRUTER LES JEUNES DÉLINQUANTS

C'EST POUR
ÉVITER QU'ETU
DEVIEUX UN
ASSASSIN!



CHAMP

LECTURE

Nestor Makhno, le cosaque libertaire

Alexandre Skirda

Ceux que le sort du monde préoccupent et qui, au travers des convulsions de notre siècle cherchent un enseignement leur apportant une meilleure compréhension des hommes de notre époque pour tous ceux-là l'épopée de Nestor Makhno cosaque anarchiste luttant dans les années vingt pour une Ukraine libertaire, organisée sur la base d'une grande fédération de soviets libres - constitue un événement capital dont la dimension humaine, sociale et historique a toujours été ignorée par les historiens parés

La troisième édition, revue et augmentée, de l'excellent livre qu'Alexandre Skirda a consacré à notre compagnon Nestor Makhno nous fait découvrir et réhabiliter un grand nom de l'Anarchie que les inconditionnels du pouvoir soviétique avec tous ses intellectuels raliés « allant à la gamelle » ont systématiquement calomnié.

L'auteur fait œuvre d'historien scrupuleux lorsqu'avec talent il se livre à la narration complète et détaillée de l'épopée de

Makhno et de ses partisans au nom de l'autodéfense armée de leurs intérêts sociaux et politiques. Il nous conte et décrit la réorganisation sociale économique et politique d'une Ukraine qui cherche à se libérer des hobereaux, des riches propriétaires foncier, des patrons et des commissaires politiques de Moscou.

Et l'on comprend mieux dès lors comment et pourquoi les partisans de Makhno jetèrent les bases d'un possible communisme libre, d'une société où les problèmes humains pourraient enfin trouver leur solution avec humanité.

Bien sûr, l'époque était éminemment tragique et, face à la menace de la réaction rouge bolchevique face aux diverses interventions militaires des « alliés » soutenant et encourageant la réaction blanche : les Dénékine, les Wrangel et consort, Makhno, magnifique organisateur et orateur, génial stratège militaire va tout mettre en œuvre pour que le camp de la Liberté et de la justice ne soit plus celui des vaincus !

Enfin, sur la base d'une immense documentation, Alexandre Skirda se livre à

une étude historique très détaillée sur le pourquoi et le comment des deux alliances militaires que devra conclure, contraint et forcé le mouvement makhnoviste insurgé avec la bande de Lénine siégeant à Moscou

Deux alliances en échange de promesses d'autonomie pour l'Ukraine. Deux alliances enfin et surtout en échange de quelques munitions que l'armée de Trotsky distribuera avec parcimonie et ira par surprise jusqu'à supprimer ! Munitions qui, jointes à celles reprises à l'ennemi par les « cosaques zaporogues » permettront aux makhnovistes de mettre à mal les Allemands, les Austro-hongrois, battant à plate couture les armées blanches en marche vers le Kremlin.

Et par deux fois, par une de ces facettes dont l'histoire à le secret, l'armée makhnoviste sauvera du désastre Lénine et sa bande de révolutionnaires professionnels qui, une fois leur stupeur conjurée, mettront tout en œuvre pour éliminer physiquement tous les hommes libres d'Ukraine !



Un livre complet où l'œuvre constructive de Makhno, ses écrits, ses discours sont abondamment cités et commentés et où l'homme nous est avec tact et humanité, restitué jusqu'à sa fin douloureuse en exil à Paris, à l'hôpital Tenon, peu de temps avant la révolution espagnole de 1936 où il aurait pu apporter l'expérience de ses luttes.

Enfin une mention spéciale doit être faite concernant la qualité et la diversité de l'iconographie rassemblée dans cet ouvrage où des clichés photographiques inconnus de Makhno côtoient ceux de ses descendants, là-bas en Ukraine, où l'œuvre du militant anarchiste fait l'objet du plus grand intérêt ; l'État ukrainien allant peu de temps avant

jusqu'à laisser imprimer des timbres-poste à l'effigie de Makhno !

Récupération nationaliste ? Peut-être, mais surtout symbole d'une certaine forme de liberté retrouvée en Ukraine.

Mais pour ceux qui ne pensent pas que « refaire le monde » soit seulement l'affaire de doux rêveurs ou de dangereux maniaques Makhno reste l'exemple d'un homme simple, refusant toujours l'iniquité et combattant jusqu'au bout de sa vie pour la liberté.

Un beau livre qu'il faut lire et faire lire absolument !

Régis

Nestor Makhno, le cosaque libertaire. Les Éditions de Paris - Max Chaleil. En vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 135 F.

EXPO

Honoré Daumier au Grand Palais

QU'Y A-T-IL DE PLUS RIDICULE QU'UN PARLEMENTAIRE ? Peut-être 26 parlementaires alignés, sculptés en terre et caricaturés par Daumier qui stigmatise pour le journal « La Caricature » (fondé en novembre 1830) les « célébrités du juste milieu », en réponse au discours de Louis-Philippe qui prétendait « se tenir dans un juste milieu, également éloigné des excès du pouvoir populaire et des abus du pouvoir royal ».

Fils d'un vitrier marseillais qui se piquait de littérature et flirta assidûment avec les monarchistes de la Restauration, Honoré Daumier (1808-1879) n'épousa pas les idées politiques de son père. À 22 ans, il est sur les barricades de juillet 1830. Le coup de sabre qui l'égratigne au front ne le dissuade pas, quelques mois plus tard de représenter Louis-Philippe en Gargantua monstrueux, avalant goulûment de pauvres miséreux portant sur leur dos des hottes remplies d'écus. Cette lithographie vaudra à Daumier six mois de prison et 500 F d'amende. Enfermé à Sainte-Pélagie, il en profite pour parfaire sa formation de peintre.

La révolte des Canuts en 1831, puis celle des Mutualistes lyonnais en 1834 déborde vers Paris où l'enterrement du général Lamarque dégénère sous les cris de « Vive la République ». Les massacres de la rue Transnonain du 16 avril 1834 inspireront à Daumier l'une des images les plus réalistes et les plus sobres du dessin lithographié.

Quand la censure rend impossible la caricature politique, Daumier se lance avec la même verve et la même efficacité dans la satire sociale : De Robert Macaire, arché-

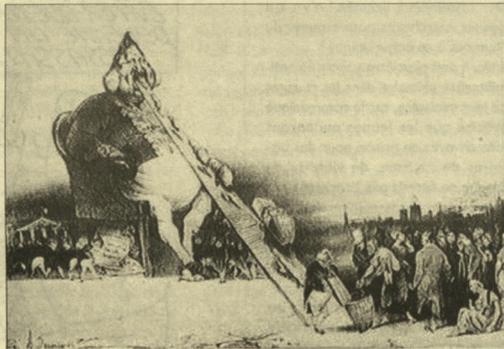
type du financier véreux, à Ratapoi, figure grotesque du politicien bonapartiste, des gens de justice aux dandys snobinards, personne ni aucun régime n'échappe à son œil malicieux et lucide. Mais le caricaturiste implacable cohabite avec l'artiste sensible et exigeant : la série « Les Fugitifs » traitée à la fois en peinture et en sculpture, apporte un témoignage sensible et tragique des déportations qui suivirent les journées révolutionnaires de juin 1848.

Dans les années 1850, Daumier se consacre de plus en plus à la peinture tout en continuant à travailler pour « La Caricature » et « Le Charivari ». Ce dernier le licenciera en 1860 car « ses abominations caricaturistes » font paraître chuter le nombre des abonnés ; pas pour longtemps puisque le même journal le réembauchera trois ans plus tard. L'exposition du Grand Palais présente une rétrospective assez complète de cet artiste, dessinateur génial, doué d'une observation extraordinaire, mais aussi sculpteur

et peintre. Daumier nous apparaît comme un créateur aux multiples facettes, dont le style simplificateur dénote le souci constant d'aller à l'essentiel sans jamais tomber dans l'anecdote. L'aspect « non finito » de ses œuvres peintes, mal compris à l'époque ainsi que la liberté de son pinceau et de sa palette annoncent les mouvements expressionnistes ultérieurs. Et le peintre dont Van Gogh a dit en voyant son « Don Quichotte » : « Il se peut qu'il soit notre maître à tous » fut peut-être effacé au XIX^e siècle par la virulence du caricaturiste.

Républicain radical, Communard, fidèle à ses idées jusqu'au dernier jour, Daumier refusa la légion d'honneur en même temps que Courbet. L'exposition actuelle qui doit durer jusqu'au 3 janvier nous propose un voyage historique humoristique et talentueux à travers la société du XIX^e siècle qui, par bien des aspects, s'apparente à la nôtre. Daumier, que n'es-tu encore parmi nous ?

Yolaine Guignat



La lutte antinucléaire, l'exemple de Golfech

Sous le titre « Golfech, le nucléaire, implantation et résistance », Claude Courtes et J-C Driant nous donnent pour la première fois un bilan complet de près de 30 ans de lutte et d'engagement politique dans un combat antinucléaire local, qui peut servir d'exemple.

Ce livre, paru fin mai 1999, retrace chronologiquement dans ses 600 pages les décisions et les enjeux politiques nationaux et locaux, ainsi que l'organisation de la résistance, menés de 1962 à 1998 dans le département Lot-et-Garonne, à propos de la centrale électronucléaire de Golfech, au travers des manifestations, des meetings et d'actions diverses, qui ont pu conduire jusqu'à une reprise de l'« action directe » ou de la « propagande par le fait ». L'opposition à cette centrale est l'un des engagements antinucléaires, les plus marquants qu'ait connus le Sud-Ouest de la France dans ces dernières décennies du XX^e siècle.

De plus, ce document d'une importance historique indéniable, est décrit au travers de sa dimension sociale, politique dans le contexte du nucléaire français. Pour cela, il est précédé d'une brève histoire des découvertes de l'atome, de la radioactivité, du début de l'ère atomique. Il traite aussi de l'implantation de ce dernier en France, et des différentes formes de résistances que cela a provoqué avec malheureusement plus ou moins de succès. Il est complété de quelques dossiers liés au problème de l'énergie électrique comme les lignes à très haute tension, les retenues d'eau, les déchets nucléaires.

Réalisée à l'aide de fonds documentaires provenant de tous les horizons, cette publication est agrémentée d'une iconographie comprenant de nombreuses reproductions d'affiches, de photographies du site, des manifestations ainsi que des dessins produits au cours de ce long combat.

Ce document particulièrement fouillé s'adresse à un public large qui va de l'individu averti et soucieux de s'informer, en passant par l'universitaire, pour finir par le militant antinucléaire, écologiste, syndicaliste, progressiste ou libertaire.

Michel Sahuc

Golfech, édition du CRAS. 150 F. En vente à la librairie du Monde libertaire.

CINÉMA

Les contes de Kish

La bague de Abolfazl Jalili, Le bateau grec de Nasser Taghvai, La porte de Mohsen Makhmalbaf

UN FILM EN TROIS ÉPISODES RÉALISÉS PAR TROIS auteurs. D'autres épisodes étaient prévus. Mais les films n'étaient pas prêts, donc seul trois des six auteurs pressentis ont présenté leur film à Cannes. Ce film a sketches frappe par l'originalité des histoires, par la beauté du pays ou elles se déroulent, par la diversité des paysages qui les illuminent. Abolfazl Jalili (monteur, scénariste et réalisateur à la fois) dédie son film aux étudiants-amis de sa promotion qui acceptaient n'importe quel travail pour aider leurs familles restées au pays. Ainsi voyons-nous un jeune diplômé dans un lieu désolé, survivre dans des conditions de non-

vie, se priver de tout pour acheter une bague (titre du film)... qu'il enverra à sa sœur pour qu'elle puisse épouser l'homme qu'elle aime. Le bateau grec de Nasser Taghvai décrit un chantier de troisième type. Dans un bateau échoué sur l'île s'accumulent d'étranges objets, des cartons aux inscriptions insolites et toutes sortes de choses qui troublent à la longue la femme du propriétaire d'un petit magasin-bistrot sur la plage. Des plans éblouissants nous montrent des hommes dans la cale inondée du bateau repêcher de très modestes trésors, grimper des kilomètres d'échelles pour les sécher dehors au soleil. La sensation

éprouvée face à cette beauté brute est gâchée par une séquence de désenchantement qui relève davantage des arts et traditions populaires que du cinéma. Troisième épisode: La Porte est signée par Mohsen Makhmalbaf. Simplicité, écriture cinématographique limpide. La porte placée dans un paysage nu, le ciel, la mer, le sable, le désert... Que faut-il de

plus, quand un grand cinéaste tire les ficelles? Kish est une île, à 18 kilomètres au sud de la côte iranienne, située au centre du Golfe Persique. Très longtemps l'île était une zone franche. Mais tout cela appartient à un passé révolu. L'île se dépeuple et les trois témoignages en mouvement en rendent bien compte. Jalili, Taghvai et Makh-

mabaf ont tourné sur l'île de Kish trois contes issus du réel. Construits en ellipses, en digressions et en images poétiques, les films en disent long sur les rêves et la réalité, sur l'écart entre la vie rêvée et les nécessités; ils font naître l'envie de connaître les autres films. Heike Hurst (Fondu au Noir - Radio libertaire)

Le Volcan. Ottokar Runze

Klaus Mann cite Rilke en exergue du « Tournant », son récit autobiographique le plus connu: « Qui parle de vaincre, survivre, c'est tout! ». Survivre loin de l'Allemagne, loin de la langue allemande, est-ce possible? Dans « Le Volcan » dont le film de Ottokar Runze est une adaptation assez fidèle, mais très conventionnelle, il décrit le combat politique d'un groupe d'exilés à Paris. Bouleversé par le suicide de René Crevel, écrivain érotique, anarchiste, homosexuel, Klaus Mann s'inspire du personnage de son ami écrivain pour créer Martin qu'il investit comme un double. Ainsi il anticipe sur son propre suicide qui surviendra en 1949. Le film raconte dans des scènes fortes chantées et parlées leur vie parisienne avant l'exil américain. Ottokar Runze essaie de recréer par le décor et par d'excellentes comédiennes (Neret Becker, Katherina

Thalbach, Elfriede Irrall, etc.) la dynamique qui faisait le prix de leur vie à Berlin: le bistrot familial, la chanson et la satire politique (allusion au cabaret animé par Frika Mann, sœur complice de Klaus Mann). Les discussions, la solidarité, la traque, les traîtres et les révolutionnaires... La relation ambivalente entre frère et sœur qui ne résiste pas à la drogue et au désir homosexuel, devient dans le film une relation entre Marion, Nina Hoss, chanteuse engagée et Martin, Christian Nickel, l'écrivain en crise. Les moments forts du film sont ces passages chantés, traduisant leur détermination dans la lutte contre les nazis et créant la surprise au niveau de la mise en scène... (Il est conseillé de voir le film en v.o.) Heike Hurst (Fondu au Noir - Radio libertaire)



Le Monde libertaire ne vous suffit pas? Vous vous demandez d'où viennent ces originaux qui ne font confiance à aucun politicien? Voici une brochure grand format qui retrace brièvement un panorama de l'anarchisme « des origines à hier soir ».

Les Anars. 44 p. Co-édition du Monde libertaire et Alternative libertaire. 30 FF; 200 FB.

Armand

Les anarchistes orientais apprennent avec tristesse la mort d'Armand. Nous tenons ici à saluer sa mémoire. Nos chemins s'étaient croisés en septembre 1996. Armand avait montré sa solidarité, son amitié envers ceux qui combattaient l'ordre moral et le financement public de la venue du pape à Sainte-Anne-d'Auray. Nous nous sommes de même rencontrés au moment de la lutte des ouvrières de Maryflo. Armand était un chanteur apprécié et nous partageons la douleur de ses proches.

copinage

Michèle Bernard chantera le 19 novembre au Train théâtre de Portes-les-Valence. Renseignements : 04 75 57 28 97.

Les Ogres de barback seront le 26 novembre à la salle A. Malraux de Fleury-Mérogis. Renseignements : 01 69 46 72 09.

RADIO LIBERTAIRE • 89.4 MHz

samedi 20 novembre à 10 heures :

La Philanthropie de l'ouvrier charpentier : avec Benoist Rey, auteur de « Les Égorgeurs », sur la guerre d'Algérie.

samedi 20 novembre à 11 heures :

Chronique syndicales : « Les hommes du pneu », 2^e tome de l'histoire de Michelin (ed. de l'Atelier).

mardi 23 novembre à 22h 30 :

Paroles d'associations : Le sida en Afrique, avec Marie de Cenival, d'Act-Up Paris.

mardi 23 novembre à 22h 30 :

Jazz en liberté : Charles Gayle quartet en public (1993) ; Benny Golson group (1997) ; Frank Wright quartet (1973) ; Evan Parker trio (1994) ; John Coltrane meditations (1965).

mercredi 24 novembre à 11 heures :

Blues en liberté : saxophone, trompette... cuivre et blues.

LECTURE

Autogestion et anarcho-syndicalisme

Analyses et critiques sur l'Espagne 1931-1990

FRANK MINTZ, DANS CE petit livre publié aux Editions de la CNT, adopte résolument une position critique sur les réalisations économiques et sociales que l'anarcho-syndicalisme espagnol anima durant les trois années d'une révolution sociale qu'il inspira profondément. En bref, Frank Mintz ose discuter l'œuvre constructive du syndicalisme que nous aurions par fétichisme idéologique tendance à prendre comme argent comptant. Il rompt avec une certaine logique hagiographique coutumière de nombreuses brochures et fréquente dans le souvenir nostalgique de quelques anciens compagnons toujours vivants. Mintz à raison, même si on ne partage pas toujours entièrement son analyse, d'adopter cette position objective, de poser la question de la réalité, de la nature et de l'étendue de l'autogestion espagnole car seule une connaissance distanciée des réalisations passées nous permettra de relancer une dynamique forte d'auto-organisation collective.

Critique et discussion

Après avoir, en quelques pages, rappelé les origines et la force du mouvement anarcho-syndicaliste espagnol organisé autour de trois principes clefs « action directe », « syndicat unique », « fédéralisme », il évoque et dénonce un certain sursis militant aux effets similaires à ceux produits par la bureaucratization et qui se seraient endémiquement développés dans la CNT. Tout comme se serait fait jour une tendance à la professionnalisation (dont on connaît les ravages aujourd'hui à la CFDT et à la CGT) voire à l'autoritarisme dirigiste qui préfiguraient l'émergence d'une nouvelle classe dirigeante. On le comprend, Mintz ose tout aborder, même les tabous.

Malgré ces dérives possibles et ces critiques fortes, appuyées sur quelques citations significatives, Mintz rappelle, fort à propos, la réalité de cette autogestion espagnole où d'en bien des lieux des paysans analphabètes mais socialement cultivés en ont remontré en matière de socialisme à ces Messieurs scientifiquement cultivés mais socialement incultes. Ainsi l'auteur évoque, au-delà de textes et de témoignages, toujours commentés et analysés - qui décrivent les réalisations des collectivités autogérées - les grandes questions qui agitent ces expériences comme la suppression de l'argent, la protection

sociale pour tous, la réduction du travail à 36 heures (déjà!), la réduction des inégalités salariales et bien sûr celle du lien entre la CNT et la FAI.

Une révolution riche en enseignements

Mintz porte un regard sévère sur les dysfonctionnements et sur toutes les imperfections de l'anarcho-syndicalisme en action et sur l'attraction qu'exerça le pouvoir sur certain-e-s. On peut regretter toutefois que certaines analyses ne soient pas plus étayées. En particulier, celle où il affirme que la tendance « gouvernementaliste » de certains militants-e-s dépassait largement le cadre de la mouance « trentistes » et réformistes et qu'elle était latente bien des années avant juillet 1936.

Malgré cette approche sans concession, Mintz réaffirme malgré toute la qualité des réalisations des anarcho-syndicalistes de la CNT souvent associés aux militants de l'UGT et la grande capacité de la classe ouvrière espagnole durant les années de guerre. Si cette expérience est si souvent occultée, là-bas comme ici, c'est sans doute parce qu'elle est porteuse d'espoir et de solutions qui, aujourd'hui comme hier, génent les autoritaires et autres avant-gardistes pour laquelle la Classe - toujours en maternelle - a besoin d'être gouvernée.

Dans une dernière partie, Mintz se livre à quelques réflexions actuelles où il souligne opportunément que l'autogestion est « outre la prise de conscience de la lutte contre l'autoritarisme social et économique, c'est aussi le refus du gaspillage ». Propos contemporains qu'il est essentiel de rappeler dans une période où l'écologie recueille et parlementariste tente de s'approprier la vieille analyse anti-productiviste du mouvement libertaire. Enfin pour conclure, et là je partage entièrement son analyse, l'auteur affirme qu'il ne nous reste pas « d'autre choix que de sombrer dans un obscurantisme social ou de mettre en pratique l'autogestion révolutionnaire ». En d'autres termes, socialisme libertaire ou barbarie, alors, on commence quand?

Hugues Lenoir. - groupe Pierre-Besnard

Frank Mintz sera sur les ondes de Radio libertaire de 11h30 à 12h30 le 27 novembre 1999 dans l'émission Chroniques syndicales et l'après-midi, pour un débat, à la librairie du Monde libertaire (145, rue Amélot) à partir de 16h30.

Bonaventure menacée de fermeture

JUSQU'À IL Y A ENCORE PEU, EN France, c'était l'instruction qui était obligatoire et non l'école. C'est ainsi qu'un certain nombre de familles choisissait d'instruire leurs enfants à la maison ou de se regrouper pour leur assurer cette même instruction. L'Éducation nationale pouvait alors contrôler la capacité des parents à dispenser cette instruction (savoir lire, écrire, compter ou être titulaire du certif, du BEPC, du bac... était considéré comme suffisant) et le « niveau scolaire » des enfants (une fois par an ou tous les deux ans).

La Ruhe de Sébastien Faure, au début du siècle, et Bonaventure, depuis sept ans, fonctionnaient sur cette base, et purent ainsi défricher le terrain d'une éducation libertaire centrée sur les notions de coopérative intégrale, de communauté d'apprenants et de république éducative libertaire.

Il y a deux années de cela, après enquête, les services de l'Éducation nationale découvrirent avec effarement que dix mille enfants environ utilisaient la possibilité qui leur était offerte de « recevoir » une instruction dans un autre cadre que celui de l'école de l'État ou des curés, et que sur ces dix mille enfants, la plupart évoluaient dans des sectes. Aussi, est-ce à l'unanimité que le parlement français vota la loi n° 98-1165 du 18 décembre 1998. Ce texte, qui a fait l'objet d'un n° spécial (le n° 3 du 20 mai 1999) du Bulletin officiel de l'Éducation nationale est sans équivoque aucune. Désormais c'est l'école (celle de l'État, des curés et d'un privé normalisé) qui est obligatoire, ce qui exclut toute recherche et expérimentation pédagogique et éducative remettant en cause la norme scolaire du moment. Pour ce qui concerne les parents qui désirent instruire leurs enfants à la maison, on leur accorde toujours ce droit, mais en l'assortissant de contrôles (scolaires, éducatifs et sociaux effectués par l'Éducation nationale, les communes, les services sociaux) d'une telle rigueur au niveau scolaire et d'un tel flou au niveau éducatif et social que toute instruction à la maison sera désormais dépendante du bon vouloir du prince et aura en permanence l'épée de Damoclès de l'interdiction suspendue au-dessus de sa tête. Les

nobles et autres aristos de la gauche caviar qui n'entendent pas mettre leurs enfants sur les mêmes bancs que ceux de la plèbe, ne devraient pas être inquiétés. Les autres, et c'est le but recherché, devront filer doux et être en bons termes avec le maire, les assistantes sociales, l'URSAFF, le fisc. Ou alors s'exposer à payer des amendes dissuasives et à se faire retirer la garde de leurs enfants par le juge pour enfants.

Pour ce qui concerne les parents qui, comme à Bonaventure, se regroupent pour monter une structure expérimentale qui ne relève pas de la norme scolaire puisqu'elle est tout à la fois école, centre d'éducation et république éducative, c'est du même tonneau.

gogie et l'éducation qui y était dispensée et qu'il a commencé à parler programme, sécurité... Qu'il compte revenir pour rencontrer le directeur administratif (qui n'existe pas car c'est ainsi dans une république éducative) afin de... Et que de fil en aiguille il ne va pas manquer de nous expliquer que Bonaventure devra se soumettre aux normes de l'Éducation nationale ou...

Lors de son dernier congrès (Toussaint 1999), la république éducative libertaire Bonaventure a décidé de ne pas se soumettre.

À terme, après un conflit frontal entre le petit David libertaire et l'État, le gouvernement de la gauche plurielle n'aura pas d'autre choix que de fermer Bonaventure. Et ce,

Wanted

Le centre de Ressources et d'Éducation libertaire Bonaventure recherche pour septembre 2000 un-e instituteur-trice ayant le désir de s'investir dans les domaines les plus divers de la pédagogie anti-autoritaire non laxiste, et libertaire... Sur l'île d'Oléron, depuis sept ans maintenant, une quinzaine d'enfants (maximum) et des adultes vivent une aventure éducative, pédagogique et associative passionnante et toujours en construction. Animations et réalisations sont construites dans le cadre d'une équipe pédagogique; les projets sont réalisés à partir de réunions décisionnelles des enfants. Vous ferez partie d'un groupe d'adhérents composé de parents, de pédagogues, de militants associatifs, politiques et syndicaux... engagés ensemble pour faire vivre et progresser cette structure et les enfants qui l'animent. Dans le cadre de la charte de Bonaventure, les adultes participant au projet, s'engagent pour une à trois années maximum. Si participer à cette aventure vous intéresse, il vous est possible de nous contacter dès maintenant pour venir nous rencontrer avant le printemps 2000 et vivre le quotidien de Bonaventure avant de vous engager formellement. **Bonaventure, 35, allée de l'Angle, Chaucre, 17190 Saint-Georges d'Oléron. Tél: 05 46 75 28 07. E-mail: bonaventure@wanadoo.fr**

Bref, avec cette loi, l'État va pouvoir tordre le cou aux sectes, sauver dix mille mômes de l'enfer dans lequel ils évoluaient, et nous ne pouvons que nous en réjouir. Reste que cette loi qui rend l'école (de l'État, des curés et du privé normalisé) obligatoire tord également le cou à des expériences éducatives comme Bonaventure. C'est ainsi que dès la dernière rentrée, un inspecteur s'est rendu dans les familles Bonaventurières pour évaluer le niveau scolaire des enfants qui, s'est révélé être supérieur à la moyenne. Qu'il s'est rendu à Bonaventure pour évaluer la péda-

au nom de la défense d'une instruction de qualité et d'une éducation à la citoyenneté qui sont l'âme de Bonaventure et qui n'existent pas dans les abattoirs-abrutissoirs de la scolarité ordinaire.

Le gag! Oh, hé, les grandes gueules du PS, du PC et des Verts qui prétendaient lutter contre l'école de l'inégalité des chances, contre l'échec scolaire (toujours pour les mêmes), le subventionnement des écoles de curetons (les sectes qui ont réussi), le massacre de l'enfance à petits coups d'aiguilles normalisatrices ou à grands coups de gourdin autoritaires... on aimerait bien vous entendre à propos de la fermeture « programmée » d'une petite république éducative libertaire laïque, gratuite, pratiquant l'égalité des revenus, la propriété collective, et, fonctionnant sur les bases de l'apprentissage et à par la liberté, l'égalité, l'entraide, l'autogestion et la citoyenneté. En attendant, Bonaventure, comme Summerhill qui se trouve visée par des mesures du même ordre, continue. Bonaventure continuera toujours tant que...!

Jean-Marc Raynaud



Benoist Rey a toujours fait partie de ces inorganisés qui se méfient des embrigadements est l'auteur du livre « Les Égorgeurs », récit dénonçant les horreurs quotidiennes de la guerre d'Algérie. Livre interdit à sa sortie en 1961 et récemment réédité par les éditions du Monde libertaire. La brochure publiée dans la collection « graine d'ananas » vient utilement accompagner la lecture des Égorgeurs. Deux textes : l'un de Raymond Vidal-Pradines « raconte » Benoist Rey, l'autre de Benoist Rey lui-même est donc autobiographique.

Benoist Rey. Collection « graine d'ananas ». Editions du Monde libertaire et Alternative libertaire. 20 FF ; 100 FB.

A G E N D A

vendredi 19 novembre

MONTPELLIER : Le groupe « un Autre futur » de la F.A. organise un débat « qu'est ce que l'anarchisme » à 20 h 30 à l'Antre Anar, 5 rue Jeanne-d'Arc.

PARIS : Le groupe de la Villette de la F.A. organise une présentation du documentaire « Vivre l'utopie » sur la révolution espagnole, à 20h30 à l'Usine, 102, bd de la Villette (19^e).

PARIS : Rencontre-débat à la Maison des femmes, 163 rue de Charrenton, (12^e) à 20 h 30 sur le thème « Des femmes résistent à la précarité » avec Liane Mozere, sociologue. Participation aux frais : 10 F. Buffet, table de presse.

SAINT-DENIS : L'association Oxygène et les éditions du Monde Libertaire organisent un forum ayant pour thème : « Devoir de mémoire autour de la guerre d'Algérie ». Benoist Rey présentera son livre « Les Égorgeurs », carnet de route d'un appelé censuré en 1961. À 14 heures; à l'université Paris VIII (fac Vincennes- Saint-Denis). fléchage de la salle à partir de l'entrée principale. (métro: université de Saint-Denis).

samedi 20 novembre

LYON : Le groupe Kronstadt de la F.A. organise une Journée contre les licenciements, le chômage et la précarité. À 11 heures, information de rue (Bd de la Croix Rousse, face à la mairie), suivie d'un casse-croûte et d'un débat (15 heures) à la Plume Noire, 19 rue Pierre-Blanc (1^{er}).

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un forum avec Benoist Rey, auteur du livre « Les Égorgeurs » (sur la guerre d'Algérie) à 16 h 30, 145, rue Amelot (11^e).

STRASBOURG : Le collectif « un Mumia, des Mumia » vous invite à le rejoindre à 15 heures place Kléber pour une manifestation de soutien à la lutte de Mumia Abu Jamal et de tous les Mumia de par le monde victimes d'une justice de classe et d'État.

jeudi 25 novembre

QUIMPER : Débat co-organisé par la Fédération anarchiste, la CNT, Scalp No-Pasaran et Alternative libertaire : « Agriculture, agroalimentaire et santé publique » à 20h30, aux halles Saint-François.

samedi 27 novembre

NANTES : Le Comité anti-OGM 44 organise une manifestation à 15 heures, place Royale.

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un forum avec Franck Mintz, auteur de « Autogestion et anarchosyndicalisme. Analyse et critique sur l'Espagne 1931-1990 » à 16 h 30, 145, rue Amelot (11^e).

vendredi 3 décembre

VANNES : Le groupe René Lochu propose son Cinéma'Anar à 20 h 30 au Palais des Arts, avec la projection de « Roger et Moi », qui sera suivie d'un débat sur la précarité.

samedi 4 décembre

PARIS : La librairie du Monde libertaire organise un forum avec Jean-Jacques Gandini, auteur du livre « Le Procès Papon » à 16 h 30, 145, rue Amelot (11^e).

PARIS : La Société Proudhon organise son colloque annuel à partir de 9 heures au FIAP, 30, rue Cabanis (14^e). Au programme : Proudhon; la pensée comme action; Action sociale et capacité politique; Syndicalisme et émancipation; De nouvelles formes d'action syndicale...

lundi 6 décembre

MARSEILLE : Le CIRA organise un débat avec Nadine Fresco, auteur de « La fabrication d'un antisémite » (sur Paul Rassinier), à 19 heures 3, rue Saint-Dominique (1^{er}).

MONTPELLIER

200 personnes pour soutenir Mumia

Samedi 13 novembre, environ 200 personnes se sont réunies à l'appel des comités de soutien à Mumia et de nombreuses organisations politiques et syndicales. Malgré une pluie laissant à penser que de nombreuses volontés ont été rebutées, cette mobilisation montre que le soutien à Mumia Abu-Jamal reste fort. Rendez-vous est donc pris pour de futures mobilisations, sous un ciel plus clément, espérons-le ! Un débat aura lieu à la fac de Lettres de Montpellier le vendredi 19 novembre à 18 h et un concert de soutien est organisé pour le mercredi 24 novembre à l'Antirouille.

Stéphanie. - Fédération anarchiste de Montpellier

Précarité : le nouveau servage

Avec la mondialisation la question sociale se transforme. Les exemples caricaturaux de la Grande-Bretagne ou des États-Unis, mais aussi de la France aujourd'hui, montrent que les vieilles thématiques de la précarité, de l'exclusion, de la vulnérabilité, de la ségrégation ou de la relégation, resurgissent plus violemment que jamais, sous des formes nouvelles. L'incertitude du lendemain qui fut à travers les siècles la condition du peuple resurgit là où on ne l'attendait plus, au beau milieu de la société salariale, de l'État social et de son arsenal de protections sociales. C'est que, pas plus que la charité chrétienne hier, la protection que prétend assurer l'État à ses citoyens aujourd'hui ne vise à une société solidaire d'égaux. La poussée capitaliste qui accompagne la mondialisation nous donne à voir crûment la réalité de la société d'exploitation dans laquelle nous vivons.

La mondialisation fissure la société salariale

Le noyau de la question sociale est redevenu l'existence « d'inutiles » pour la société, de surnuméraires dont on ne sait trop que faire.

Autour d'eux, gravite une nébuleuse de situations marquées par la précarité et l'incertitude du lendemain. Cela démontre, s'il en était besoin, la remontée foudroyante d'une vulnérabilité de masse.

C'est au moment où, après des siècles de contrainte, la civilisation du travail paraît s'imposer définitivement sous la dictature du salariat que l'édifice se fissure et que la vieille obsession populaire d'avoir à

vivre « au jour la journée » resurgit. Il aura fallu pour fixer le peuple industriel à sa tâche utiliser la force de la législation et des règlements, la contrainte du besoin et de la faim, puis plus près de nous, la carotte des « avantages sociaux » et du statut qui prétendaient faire de la chaîne une protection, avec la bénédiction des bureaucraties syndicales. Attention cependant, le salariat n'est pas mort, loin s'en faut, et la société dans laquelle nous vivons est encore massivement une société salariale.

bonne part d'entre eux, ce qui ne les empêche pas d'être pauvres. On les appelle les « working poor » dans le monde anglo-saxon. Ils sont les victimes des contrats précaires, des temps partiels non choisis, des sous-emplois d'insertion, mais ils n'encrochent pas les statistiques du chômage. Bien au contraire, ces nouveaux exclus sont la fierté du capitalisme libéral qui prétend rétablir le plein emploi. On avait oublié que le salariat qui occupe aujourd'hui la grande majorité des actifs, et auquel se rattache la plupart des protections contre les risques sociaux, a longtemps été une des situations parmi les plus incertaines et misérables. On était salarié lorsqu'on n'était rien, que son état se dégradait, et qu'on avait plus rien à échanger hormis la force de ses bras.

La mondialisation et le capitalisme triomphant, nous rappellent rudement ce qu'est vraiment le salariat. Les libertaires militent pour son abolition depuis le début et ces tristes évolutions leurs donnent raison. Comme les vagabonds de l'ancien temps sans aveux (on dit aujourd'hui sans statut ou sans insertion sociale), ils font peur. Ces nouveaux exclus, travaillent pour une

Ils veulent nous faire travailler pour des prunes

Mais la mondialisation, comme les ruptures de l'histoire qui l'ont précédé, permet de voir le capitalisme tel qu'il est quand il a jeté le masque et la société salariale tel qu'elle a toujours été : une survivance du lointain modèle de la corvée. Les nouveaux serfs sont fixés à l'usine, vendus avec elle, et souvent même pas gardés. Ils se retrouvent inutiles et, comme les vagabonds de l'ancien temps sans aveux (on dit aujourd'hui sans statut ou sans insertion sociale), ils font peur. Ces nouveaux exclus, travaillent pour une

FG.



Chiffrage du chômage et de la précarité... Quelles réalités ?

AUJOURD'HUI, LE gouvernement péore en affichant une prétendue baisse du chômage. Bien entendu, chacun sait, intuitivement, que la précarité et le chômage concernent toujours et, pour un certain temps encore, « des millions de personnes » ! Mais le caractère plus qu'approximatif des données disponibles laisse la porte ouverte à toutes les suppositions : « et si le gouvernement disait vrai ? », « si la réforme du capitalisme, prônée ouvertement par les sociaux-démocrates gauche plurielle, permettait effectivement de retrouver, dans quelques années, le plein emploi ? »

Ceux qui, comme nous, crient à la tromperie, à la manipulation des chiffres, prennent le risque d'être vus comme des contestataires systéma-

tiques, ne fondant leur discours sur aucune donnée sérieuse et réelle... Voilà pourquoi, chercher à savoir un peu plus précisément ce que peut représenter quantitativement le « champ » du chômage et de la précarité, est un préalable nécessaire à notre action de critique politique, du moins si nous voulons être crédibles...

Les chômeurs ne se perdent pas, ils se transforment !

Le principal outil de « comptage » des chômeurs (en dehors de l'estimation faite chaque année par le BIT) est constitué par les inscriptions à l'ANPE.

Les choses sont d'emblée complexes car il existe pas moins de 8 catégories !

La catégorie 1 comprend les chômeurs à la recherche d'un temps plein, la catégorie 2, la recherche d'un temps partiel, la catégorie 3 les chômeurs à la recherche d'un contrat temporaire ou saisonnier. Les catégories 6, 7 et 8 sont l'équivalent des catégories 1, 2 et 3 mais pour les chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois. Enfin, la catégorie 4 est celle des chômeurs en formation et la catégorie 5, celle des personnes en contrat CES. Bien entendu, le gouvernement, pour ses annonces, ne se base que sur la catégorie 1.

En août 1999, l'ensemble des catégories correspondait à 4 millions d'individus.

À partir de là, nous pouvons déjà faire un premier constat, essentiel. S'il y a un peu moins de chô- ●●● page 11

Inscriptions ANPE

Total toutes catégories (1 à 8) : 4 000 000
dont nombre de travailleurs précaires estimé : 1,5 million

Estimation chômeurs « totaux » non inscrits : 1 million

Les travailleurs précaires

CDD : 892 000
Intérim : 447 000
Contrats alternance : (apprentis) 317 900
(qualif) 129 400
(adapt) 45 300
Total alternance 492 600
Emplois-jeunes : 160 000
Contrat temps partiel CDI (estimés non choisis) : 2 millions
Autres contrats atypiques estimés (contrats payés à la commission, missions...) : 500 000
Précaires intermittents de la fonction publique : 200 000

Total estimé du nombre de travailleurs précaires en juillet 1999 : 4 691 600

Total : 8,191 millions de chômeurs et précaires.

Banlieues: concentrés de précarité...

PETITES DEVINETTES... DANS notre douce France, où trouve-t-on le plus grand nombre de Rmistes? Où bat-on des records toutes catégories (femmes, hommes, jeunes, vieux, courte ou longue durée) de chômage? Où voit-on la plus grande proportion, dans la population active, de smicards, d'emplois sous-payés et sous-qualifiés? Où découvre-t-on le plus de petits boulots, de travailleurs intérimaires, de contrats à durée déterminée, de

CES, d'emplois-jeunes, où dénombre-t-on le plus de familles en difficulté, avec loyers en retard et factures impayées, surendettées et guettées par les huissiers vautours? Où y a-t-il le maximum d'échecs scolaires, de jeunes sortant du système éducatif sans aucune qualification? Où rencontre-t-on le plus de racisme, de rafles, de contrôles d'identité, de chasse au faciès, de délits de sale gueule? Inutile d'aller compiler un atlas et de chercher quelle ville, quel département ou

quelle région est le ou la gagnante de ce « Questions pour des perdants »! La réponse est: partout où sont implantées des banlieues, des cités... Ces lieux, véritables concentrés de la précarité, dessinent ainsi une géographie de la misère et des lendemains incertains...

Le non-dit

Et pourtant on en parle des quartiers, ça fait même parfois la une des journaux, mais c'est toujours dans le sensationnalisme, pour exciter le bon peuple, faire peur et titiller la fibre sécuritaire... Les « sauvages », la délinquance, les incivilités, les dégradations, toujours la même chose, racontée sur le mode intemporel et détaché des causes, comme si ce qui s'y passe tombait du ciel et venait de l'air du temps! Il ne faudrait que s'indigner et condamner, sans chercher à savoir et à comprendre comment on est arrivé là... Alors que ce n'est que le résultat de politiques macro-économiques menées depuis des décennies par un capitalisme et une bourgeoisie d'État. Les mêmes qui, après avoir chassé les classes populaires des centre-villes, les ont déportées dans des cités dortoirs construites au rabais, et qui maintenant, après avoir organisé leur paupérisation, s'étonnent qu'il y ait des

problèmes! Comment pourrait-il ne pas y en avoir, quand des barres de béton bouchent, au propre comme au figuré, l'horizon et l'avenir d'une jeunesse qui a vu ses parents considérés comme du bétail humain, qu'on utilise ou qu'on rejette au gré des besoins. Qui raconte les galères, les rejets, les difficultés quotidiennes, le racisme ambiant? Qui rappelle ce qu'est la réalité économique des banlieues, le chômage endémique, l'isolement, la misère sociale, culturelle voire affective? Qui souligne le gouffre qui sépare les jeunes des modèles qu'on leur impose via la publicité ou l'idéologie diffusées par les médias?

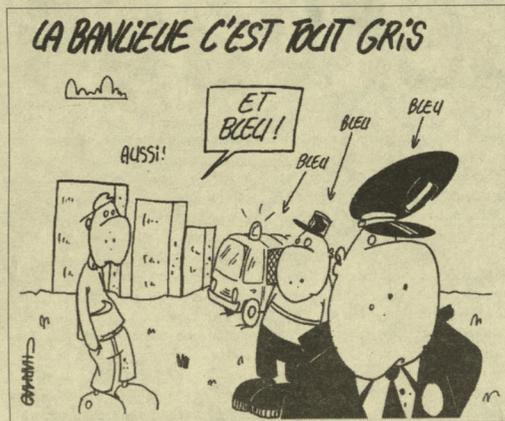
La politique de l'esbroufe

Pour remédier à cette situation, l'État mène ce qu'il appelle depuis plusieurs années « La politique de la ville ». Du Développement Social des Quartiers, en passant par les ZEP, sans oublier les polices de proximité et autres ilotages, il en a fait des choses, mais force est de constater que l'on est plutôt dans le registre de la cautère sur une jambe de bois... Du moins pour le social, parce que pour le répressif, ça baigne: le quadrillage de la population se renforce, les plans, les contrats locaux de sécurité se mettent en place. On recrute massive-

ment des agents de sécurité (moins chers que des flics titulaires et... précaires, il n'y a pas de petites économies), les polices municipales, qu'on fait mine de brider, se multiplient dans les communes. Chose curieuse, on trouve de l'argent pour les créer, alors que pour le reste (emplois sociaux utiles etc.), c'est dur! Quant au malaise des cités, on répare les ascenseurs, on repeint les cages d'escalier et on ravalé les façades. C'est certainement nécessaire, bien qu'on soit en droit de se demander s'il ne vaudrait pas mieux tout raser, et refaire autre chose. Mais pour les gens qui y habitent, que fait-on? Les assistants sociaux, les animateurs, les éducateurs, peuvent-ils leur trouver un vrai travail, de quoi vivre décemment et non de la « charité publique »?

Ce n'est certes pas la création des zones franches qui est la solution miracle, au contraire. Lieux de non droits sociaux, ce n'est pas avec elles qu'on va en finir avec les petits boulots, les CDD etc. en un mot, la précarité. En cela aussi, les banlieues sont bien des figures emblématiques du monde qui se concocte dans les hautes sphères. À nous de ne pas laisser faire! Aux luttes sociales et à leurs objectifs, il ne faut pas oublier de rajouter la réappropriation des espaces urbains.

Eric Gava - groupe de Rouen



Chiffrage du chômage et de la précarité... Quelles réalités?

meurs inscrits à l'ANPE en catégorie 1, (2 865 900 en mars 1999, 2 740 700 en août 1999) il y a par contre de plus en plus de « chômeurs intermittents », enchaînant petits boulots, stages et périodes de chômage total...

Le nombre de chômeurs à la recherche d'un temps partiel (catégorie 2) s'est accru de 12,4% en 1998. Les chômeurs à la recherche d'un temps plein mais qui ont travaillé plus de 78 heures (catégorie 6) ont augmenté de 18,7% (toujours en 1998)... Ensuite, nous sa-

vons que de nombreux demandeurs d'emploi renoncent à s'inscrire dans les agences ANPE, pour diverses raisons: parce qu'ils n'ont pas travaillé assez pour ouvrir des droits à l'indemnisation chômage, parce qu'ils sont chômeurs longue durée et ne croient plus pouvoir retrouver du travail, parce qu'ils ont plus de 55 ans et que l'ANPE les a dispensés de recherche d'emploi ou encore parce qu'ils perçoivent le RMI et n'attendent également plus rien d'une démarche administrative (l'inscription à l'ANPE

pour les Rmistes n'est pas une obligation systématique)...

Là encore, il est impossible d'avoir des comptes précis et l'on devra se satisfaire d'estimations.

On peut constater aujourd'hui que 300 000 personnes sont « dispensées de recherche d'emploi » (+ de 55 ans), que le nombre total d'individus adultes concernés par le dispositif du RMI se monte à au moins 1,5 million. Par ailleurs, on sait aussi qu'il y a environ 500 000 sans-abris en France qui vivent, par définition, en situation d'exclusion quasi totale des circuits du marché du travail y compris précaire.

Et des statuts précaires multiples

En tenant compte du fait que ces populations se croisent et se recoupent de façon complexe dans les statistiques, il ne semble néanmoins pas exagéré d'estimer à un bon million le nombre de « chômeurs totaux » non inscrits, ou régulièrement désinscrits, ce qui porte le nombre réel de chômeurs à au moins 5 millions...

Rédaction-Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Directeur de publication : Jacques Toublet
Commission paritaire n°55 635
Imprimerie : La Vigie, 24, rue Léon-Rogé,
76200 Dieppe.
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977
Routage 205 - La Vigie
Diffusion N.M.P.P.

Comme nous l'avons vu, l'indicateur ANPE, intègre le décompte d'un certain nombre de précaires.

Les catégories 2, 3, 6, 7 et 8 recensent en juillet 1999 1,2 millions de personnes, auxquelles ils faut ajouter les CES (230 000 fin 1999).

En tout, on estimera qu'environ un million et demi de travailleurs précaires sont déjà comptés dans les chiffres de l'indicateur ANPE.

Mais leur nombre total est bien supérieur à ce million et demi.

On recense en septembre 1999 (chiffres *Liaisons sociales*): 892 000 CDD, 447 000 intérimaires, 492 600 contrats en alternance (apprentissage, contrats de qualifications, d'adaptation, d'orientation).

Les emplois-jeunes représentent aujourd'hui environ 160 000 emplois.

Les travailleurs (euses) subissant le temps partiel, étaient déjà estimés en 1997 à 1,5 million. *Liaisons Sociales* recense en septembre 1999 un total de 3 232 358 travailleurs à temps partiel. En regard de ces données, On peut faire l'hypothèse de 2 millions de travailleurs actuellement en CDI mais à temps partiel subi.

On peut rajouter encore d'autres contrats de travail atypiques, comme les contrats pour les commerciaux (fixes minimales ou « salaires » entièrement calculés à la commission). Le travail « indépendant », la généralisation du « missionnariat », qu'une bonne partie du patronat rêve de substituer au traditionnel salariat, est également en forte

expansion et le tout peut se chiffrer « raisonnablement » à quelques 500 000 personnes.

Enfin, il faut rajouter les précaires oubliés du secteur public. Il s'agit des contractuels de droits privés, de faux CDD renouvelés toutes les années, de faux CDI comme les « CDII » (Contrat à durée indéterminée intermittent - l'imagination comme on le voit n'a pas de limites!). En 1998, le nombre de ces « soutiers » du public était évalué, par le ministère lui-même, à au moins 200 000!

Le nombre total de travailleurs précaires peut donc se chiffrer allégrement à plus de 4,7 millions.

Au 5 millions de chômeurs que devrait comptabiliser réellement l'ANPE, il faut donc combiner ce montant (4,7 millions) et déduire le nombre de précaires déjà comptabilisés dans les chiffres de l'ANPE (1,5 million). On aboutit pour ce qui concerne seulement les statuts précaires à l'hypothèse d'un nombre total de chômeurs et précaires égal à au moins à 8 ou 8,5 millions. En sachant que nous pourrions encore rajouter le million de retraités percevant le minimum vieillesse, ainsi que l'ensemble des salariés au SMIC ou juste au dessus, les millions de salariés surendettés (l'INSEE estime à 5 millions au moins le nombre de « ménages salariés pauvres »... Voilà la réalité de la situation, créée par la barbarie capitaliste avec la complicité active des politiciens de gauche!

Régis - groupe Kronstadt (Lyon)

le monde
libertaire

Rédaction-Administration : 145, rue Amelot
75011 Paris. Tél. : (1) 48 05 34 08
Fax : (1) 49 29 98 59

Bulletin d'abonnement

Tarif	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé (France)	Etranger
1 mois 5 n°	<input type="checkbox"/> 45 F	<input type="checkbox"/> 70 F	<input type="checkbox"/> 60 F
3 mois 13 n°	<input type="checkbox"/> 105 F	<input type="checkbox"/> 170 F	<input type="checkbox"/> 140 F
6 mois 25 n°	<input type="checkbox"/> 195 F	<input type="checkbox"/> 310 F	<input type="checkbox"/> 250 F
1 an 45 n°	<input type="checkbox"/> 350 F	<input type="checkbox"/> 530 F	<input type="checkbox"/> 400 F

Abonnement de soutien: 400 F. Abonnement étranger sous pli fermé: tarif sur demande. Pour les détenus et les chômeurs, 50% de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement).

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Pays A partir du n° (Inclus).

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte : CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico à joindre au bulletin.

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage.

Sans-papiers Chevènement lâche les chiens !

ALORS QUE LES SANS-PAPIERS NON-RÉGULARISÉ-E-S AVAIENT bien compris à quel point l'opération « cas par cas » de juin 1997, avait surtout été une opération de fichage (les carnets d'adresse de la préfecture ayant été mis à jour à l'occasion),

alors qu'associations de soutien et un tout petit nombre d'organisations politiques s'épuisent en paperasse ou en actions contre des expulsions qui se succèdent dans une indifférence médiatique insupportable, alors que le quotidien des sans-papiers est plus que jamais fait d'angoisse permanente, que n'importe quel-le fonctionnaire, bleu képi ou autre, peut les envoyer en tôle, les interdire de territoire et briser leurs vies, alors que la situation était assez désespérée en somme, Chevènement a décidé d'achever la bête!

Le ministre de l'Intérieur vient d'adresser aux préfets une circulaire, terrible par son nationalisme et sa xénophobie tranquilles. Le ton général est celui d'un manager rappelant à ses contremaîtres l'exigence de rentabilité: « Vous devez motiver et mobiliser les services de police compétents pour procéder aux interpellations, qui sont actuellement en nombre insuffisant », ce qui donne comme objectif à très court terme, pour les derniers mois du millénaire, « il faut qu'une augmentation significative du nombre d'éloignements effectifs intervienne. Je m'en entretiendrai avec ceux d'entre vous qui sont les plus concernés » (Et les plus méritants, les plus massacrés, recevront un portrait de Sémira Adamu* en récompense de leur tableau de chasse!).

La circulaire s'émeut d'une « chute », en pourcentage, des exécutions de reconduite à la frontière: 28 % en 1997, à la grande époque Debré, et « seulement » 20 % en 1998 et 1999. Chevènement est très précis sur les méthodes d'assainissement envisagées: Interpellations: - renforcement des contrôles d'identité, en particulier dans les endroits où se concentrent des irréguliers (préfectures? proximité de locaux associatifs? banlieues?) - mise à jour par l'administration préfectorale du fichier des personnes recherchées - anticipation des dates de sortie des étrangers-s incarcéré-e-s. C'est un véritable appel à la chasse au faciès...

Rétention et reconduite: les préfectures sont invitées à se tenir au courant des jours et

heures de départs d'avion vers l'Afrique, doivent s'appuyer sur la police aux frontières (P.A.F). Elles ne devront pas hésiter à pousser la rétention au maximum légal de 12 jours.

Règle numéro 1 de la République: réprimer

La gauche plurielle (au fait les verts, grands défenseurs des sans-papiers, sont toujours au gouvernement, non?) se complait dans un xénophobie d'État qui ne trouve pas les tribunaux encore assez à sa botte. « Mon objectif est que les décisions du juge judiciaire puissent faire l'objet d'une instruction

pénale du garde des sceaux ». Car Chevènement déplore que des magistrats refusent de maintenir des étranger-e-s en rétention...

L'hypocrisie politique de ces dernières années vole en éclats. Pour ce gouvernement, il y a des personnes qui ont le droit de vivre et d'autres non. Il y a une République fière de ses principes qui enferme en centre de rétention (prison spécifique étranger-e-s!) des hommes, des femmes et des enfants qui sont coupables de ne pas avoir les papiers qu'il faut! Une « démocratie » qui flique le droit de circuler, qui livre à leurs bourreaux les hommes et les femmes (tant que le privé ne sera pas reconnu politique, celles qui fuient l'ordre patriarcal n'auront en particulier aucun droit à l'asile politique!). Le régime « pluriel » punit de mois, voire d'années de prison ferme celles et ceux qui se sont simplement débattu pour éviter l'expulsion vers l'enfer! Et le grand ordonnateur de ce matraquage, de craindre « un risque d'affaiblir la portée de la règle de la République » si le rythme des expulsions stagnait trop. Tout est dit: c'était donc ça la République...

Il faut souligner un passage qui doit nous faire réfléchir: « Lorsqu'un individu est particulièrement violent ou suivi par une association, toute information le concernant doit apparaître clairement sur le dossier adressé au bureau de l'éloignement ». En clair, il y a deux façons d'exister face à la xénophobie d'État: la rébellion physique (très durement sanctionnée) et la solidarité, organisée de préférence...

Notre lutte contre les expulsions et pour la libre circulation de tous et toutes, est la dernière arme de toutes et tous ces sans-droits pour simplement exister dans le silence étouffant de « l'opinion » publique. Dans les collectifs de soutien ou collectifs anti-expulsions, n'oublions pas que si la force est du côté de l'État, la vie et la liberté sont du nôtre.

Cette circulaire, qui se veut le coup final, doit être la goutte en trop.

Jeanne et Hervé
groupe de Nantes de la F.A.

* Sémira Adamu, jeune Nigérienne assassinée par la gendarmerie belge pour avoir voulu résister à son expulsion

CHEVÈNEMENT VEUT PLUS D'EXPULSIONS



Sous-statuts: les femmes en première ligne

POURQUOI FAUDRAIT-IL toujours que femme rime avec précarité? Pourquoi faudrait-il que les femmes soient non seulement moins payées, pourtant elles travaillent souvent dans des secteurs indispensables à la production et à la reproduction de la force de travail, et qu'elles soient sous contrat précaire? Qu'est-ce qui entrave les femmes à se défendre et à monter à l'offensive pour gagner dignité et reconnaissance? Qu'est-ce qui freine les hommes, les syndicats et les forces sociales à être solidaire?

Les oubliées des statistiques

Y-en a marre d'évoquer les éternels chiffres des études socio-économiques officielles ou émanant de chercheuses ou de chercheurs. Tout le monde s'accorde sur les situations discriminantes faites aux femmes et à l'avalanche de désavantages qui s'abat sur elles: encore que les chiffres officiels évoquent des catégories comme les jeunes, les immi-

grés, les cadres, les plus de 40 ans, et que ces mêmes chiffres ne mettent pas toujours en lumière que parmi ces catégories, il y a aussi des femmes. Si nous prenons, la Fonction publique, sur un effectif de 4 millions d'agents, 960 000 sont non titulaires: 420 000 dans la fonction publique d'État, 500 000 dans la fonction publique territoriale et 37 000 dans la fonction publique territoriale (1). L'État ne peut nier l'ampleur du phénomène de précarité d'autant que par diverses mesures, il le suscite et le développe: mise en place des CES, des CEC, des emplois-jeunes. Mais combien de femmes se cachent ou sont cachés derrière ces chiffres et ces catégories? Je vous le laisse deviner.

Car outre ces sous-statuts évoqués - CES, CEC, emplois jeunes, non titulaires - il est nécessaire de rajouter, tous secteurs confondus, contrats à durée déterminée, intérim, intermittents du spectacle... et bien sûr le temps partiel. Et là, sans aucun doute, on associe temps partiel à la catégorie des femmes, cela va de soi!

Pourtant, l'emploi salarié féminin

s'est installé depuis le début des années 1960. Les femmes continuent d'envahir le marché du travail même en période de chômage, en dépit du chômage, mais aussi au prix du chômage (2). La combinaison des diverses maladies de précarité conduit à un noyau dur de sur-chômage, de sous-indemnisation, de sous-emploi, de sous-salaire, féminin, largement toléré socialement: au bout du compte est généré un processus de paupérisation des femmes.

Car le modèle de statut reste toujours le temps plein réservé au modèle de travailleur fabriqué par le patronat, c'est-à-dire l'homme blanc, beau, jeune, en bonne santé, entre 30 et 40 ans, voire costaud dans certains secteurs de production. Et si on embauche une femme, bien sûr qu'elle doit être jolie, qu'elle n'ait pas d'enfant ou ne risque pas d'en avoir (3), mais ce ne peut être que dans les secteurs où l'homme ne ferait prétendument pas l'affaire! (4) Mais comme le travail est alors posé comme subalterne, le contrat sera, d'une manière ou d'une autre, précaire, et le salaire toujours considéré comme

d'appoint, niant l'individualité des femmes puisque les renvoyant à la cellule familiale, ignorant aussi les réalités sociales dans lesquelles les femmes sont souvent dans une unité monoparentale.

Les femmes: une meute d'expérimentation capitaliste

Des catégories de travailleurs ont, de tout temps, subi des conditions de travail inférieures au reste du salariat. Pour les femmes alors, elles étaient considérées comme armée de réserve, en cas de guerre (pour remplacer les hommes partis au front), en cas de crise économique (pour faire baisser les salaires): aujourd'hui, l'argument ne tient plus mais « les discours récurrents sur le retour au foyer ont une fonction purement symbolique qui sert à légitimer les inégalités ». Cette division sexuée du monde du travail masque la volonté du patronat d'essayer sur les femmes ce qu'il tente d'imposer à tous les travailleurs ensuite: là, les femmes sont une meute d'expérimentation capitaliste.

Rappelons, pour finir, que cette situation est généralisée à l'ensemble des pays et des systèmes politiques et économiques: c'est pourquoi, la lutte contre la précarité et la pauvreté est un des deux thèmes de la Marche mondiale des femmes, qui se déroulera en l'an 2000, car de nombreuses femmes, où qu'elles vivent, ne veulent plus courber l'échine ou vivre à genoux mais vivre debout.

Hélène Hernandez
groupe Pierre-Besnard

(1) Compte rendu des États généraux de la précarité dans la Fonction publique, organisé par la Coordination des travailleurs précaires, 16 mai 1998, Paris.

(2) Margaret Maruani, « Chômage, flexibilité, temps de travail », Les actes des journées intersyndicales des 5 et 6 mars 1998, Formation-débat Femmes-Travail-syndicalisme.

(3) Dans certains landers allemands, les patrons exigent un certificat de stérilisation avant l'embauche de femmes.

(4) Le même raisonnement peut être appliqué aux autres catégories: immigrés, jeunes...

(5) Margaret Maruani, op. cit.

De la protection sociale des précaires à la précarisation de la protection sociale (1)

Aujourd'hui ce sont 150 000 personnes qui n'ont strictement aucune assurance et 9 millions qui ne disposent pas de complémentaire faute de moyen (50 % de ces gens vivent dans des foyers disposant de moins de 8000 F net par mois, prestations sociales comprises). Ces personnes, auxquelles s'ajoutent des millions d'autres pourtant assurées se rationnent en omettant de consulter un médecin ou d'acheter les médicaments prescrits. Leurs besoins en matière de logement ou

de recherche d'emploi sont prioritaires par rapport à leur besoin de santé.

Vers une protection sociale à deux vitesses

C'est en s'appuyant sur ce constat que les pouvoirs publics ont mis en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU). À compter du 1^{er} janvier, 5 à 6 millions de prolétaires vivant un peu en dessous du seuil de pauvreté vont en bénéficier. Le budget prévu est de 8 à 9 mil-

liards de francs, c'est-à-dire moins que les 9 milliards que l'État dépensait via les conseils généraux au titre de l'aide médicale gratuite qui va disparaître.

C'est la CNAM dont on nous rabâche à longueur d'année qu'elle est déficitaire qui va payer. Les assurances et les mutuelles pour lesquelles les portes de la sécu s'entrouvrent seront mises à contribution à hauteur de 1,75 milliard chacune – sommes qu'elles s'empressent de nous faire payer sous le vocable de « taxe parafiscale de contribution à la CMU ». L'État ne donnera plus que 1,7 milliard. Il redistribuera ses 7,3 milliards d'économie au financement par exemple des contrats locaux de sécurité destinés à mater ces mêmes précaires. Au final, cette fameuse couverture universelle est censée assurer un complément santé à deux fois plus de personne que n'en couvrait l'aide médicale et ce pour le même budget. Au passage, 3 à 4 millions de personnes resteront sans complémentaire.

Cerise sur le gâteau, une contribution obligatoire sera demandée aux ayants droit les moins pauvres. On peut également noter que la CMU ne couvre que le ticket modérateur donc exit les soins dentaires, d'optique et tout ce qui est jugé « de confort ».

Dans un système capitaliste, l'universalité signifie la socialisation de la

misère et la privatisation des richesses. Il suffit de regarder ce que cela a donné outre-Manche : faillite de la protection sociale, déliquescence du système de santé se traduisant par des mois d'attente pour accéder aux hôpitaux... sauf quand on peut payer et alors là ce sont les cliniques privées qui se frottent les mains.

En France, cette logique s'est doucement installée. On a commencé par faire un ciblage des populations bénéficiaires des prestations par la mise sous condition de ressources, par la création de revenus minimum...

Petit à petit, une logique assistancielle attachée à la survie des bénéficiaires s'est mise en place sous couvert de répondre à l'urgence des situations pourtant créées sciemment par les décideurs et leurs politiques économiques.

On est passé doucement de la notion d'égalité à celle d'équité, c'est-à-dire de la solidarité à la charité. Il ne nous manque plus que le revenu minimum universel et le principe de la misère pour tous sera la norme.

Non à la privatisation de la sécu

La montée de la précarité se traduit également par la précarisation de la protection sociale. Le chômage a permis aux différents gouvernements d'exonérer massivement de

cotisations sociales les patrons sur le travail à temps partiel et les bas salaires (15 milliards par an). Outre les différents impayés patronaux et étatiques (30 milliards par an), le chômage de masse prive nos caisses d'assurances sociales de 200 milliards.

L'asphyxie budgétaire de la sécurité sociale est froidement organisée pour livrer ce fruit d'un siècle de luttes ouvrières aux charognards de la Mutualité Française et des compagnies d'assurances privées. En effet, la qualité des prestations ne cesse de se dégrader : hausse du ticket modérateur et du forfait hospitalier, déclassement de certains médicaments et actes...

La fiscalisation du financement (CSG) et l'étatisation de la sécu accélèrent le mouvement. Il en résulte que les salariés sont poussés à se retourner vers le privé pour pouvoir s'assurer des soins de qualité et des retraites convenables.

Si une hypothétique fronde ouvrière n'y met pas fin, la logique ira jusqu'à son terme. L'universalité misérable pour les plus pauvres, une protection sociale de qualité variable et fonction des revenus pour les autres. Et toujours, le meilleur pour les riches.

H.F. – groupe La Sociale, (Montpellier)

(1) La protection sociale n'est volontairement traitée ici que pour son volet « santé ».

De l'entreprise à l'école, à « l'école entreprise »

Après le « zéro défaut » à la japonaise d'Allègre, voici les « audits au collège » de Ségolène Royale qui seront expérimentés à partir de la rentrée 2000. La gauche n'invente donc rien en matière de politique d'entreprise. Cette nouvelle forme d'évaluation globale des établissements scolaires vise à mettre la pression sur l'ensemble du personnel. Lequel, d'abord soumis aux diagnostics des spécialistes, devra se fixer des objectifs à atteindre, notamment en ce qui concerne les résultats au brevet. Derrière cette « contractualisation », émerge en fait la volonté de faire assumer aux personnels la faillite du système éducatif, sans doute pour mieux pouvoir les gruger ensuite. En piochant encore dans l'arsenal des méthodes en vogue dans le privé, le gouvernement se donne les moyens d'une libéralisation rapide de l'enseignement. On ne tardera sans doute pas à imposer des opérations de fusion-participation d'établissements scolaires, voir la cotation des lycées en Bourse!

Un marché juteux

Bernard Tapie que les gouvernants connaissent bien, sait qu'avant de revendre une boîte, il faut la rendre performante. C'est pourquoi la rentabilisation de l'éducation qui passe par la régionalisation des filières, l'allègement des programmes, le sponsoring, les statuts précaires, doit être menée par l'État. Cette « modernisation » doit la privatisation pure et simple. D'autant que ces transformations peuvent rencontrer des résistances et que la gauche au pouvoir reste la mieux placée pour faire avaler la pilule.

Cela fait maintenant plus d'une vingtaine d'années que les différents gouvernements préparent le terrain. La conquête de ce nouveau marché est déjà bien entamée. Les capitalistes se font de plus en plus pressants d'investir l'enseignement, prévoyant des profits juteux. Ce sont, par exemple les milliards de francs qui sont dépensés pour la dotation des établissements scolaires en informatique (voir ML n°1179 « l'OMC lorgne sur l'école »). De manière plus sournoise certaines entreprises cherchent à imposer leur présence sur les lieux scolaires pour maintenir un contact privilégié avec une clientèle particulièrement bien ciblée qu'il faut à tout prix convaincre pour l'avenir : les enfants, en tant que futurs consommateurs.

Ceux-ci sont donc les premières victimes du système, avec des savoirs bradés, le gavage de valeurs capitalistes, une citoyenneté étriquée. Ils devront avant tout admettre le sort qui leur est réservé, naviguer à vue entre les périodes de chômage et de sous-emploi. La multiplication des sous-statuts dans l'éducation, premier pas vers une hiérarchisation et une mise au pas des personnels entérine l'adaptation de l'école à son environnement immédiat. À la souplesse des horaires de travail doit répondre une flexibilité des horaires scolaires. L'école au centre des préoccupations, lieu où se focalisent les tensions et les problèmes sociaux ne peut de toute façon pas échapper à la précarisation.

Ne courbons pas l'échine!

L'école représente cependant un potentiel particulier puisqu'elle peut permettre de fédérer dans une même lutte les parents (investis dans des activités professionnelles variées), les divers personnels enseignants et d'encadrement, et les élèves (qui restent les plus mobilisés). De nombreux facteurs de blocage existent, qui freinent le développement de telles luttes. À la politique de division et de sectorisation menée par le gouvernement vient s'ajouter l'apathie syndicale qui ne cesse guère qu'à l'occasion des négociations sur la carte scolaire ou pour les élections professionnelles. Même les mouvements lycéens pourtant difficiles à contrôler semblent aujourd'hui contenus par la gauche plurielle et ses puissants relais dans l'éducation.

Cependant face à une situation globale qui se dégrade, à des luttes locales de plus en plus déterminées, l'État aura de plus en plus de mal à contenir une colère qui, si elle débouche sur une forte mobilisation, peut faire fléchir n'importe quel gouvernement.

Le cancre

L'intérim : un esclavage moderne

NOUS AVONS TOUJOURS EN MÉMOIRE L'IMAGE DE ces grands propriétaires terriens du début du siècle qui parcourait à cheval la place du village et désignait du bout de leur cravache ceux qui parmi la rangée de paysans journaliers auraient le droit et le privilège de travailler ce jour-là. Il ne faisait pas bon être pris en grippe pour quelque vétille ou pour esprit de rébellion. La misère totale était garantie à celui qui ne plaisait pas. Pour les autres c'était le droit de se crever au boulot pour pas grand-chose.

Sous une forme moderne, l'intérim développe la même forme de domination et d'exploitation.

Il faut en effet savoir que ce sont les travailleurs les moins qualifiés qui ont recours au travail intérimaire en dépit des campagnes publicitaires qui voudraient nous faire croire qu'on embauche à la pelle des pilotes de lignes ou des cosmonautes!

L'intérim tourne à plein régime et d'une année sur l'autre le nombre d'emplois intérimaires a progressé de 25%. C'est fabuleux pour les quelque 850 entreprises qui se partagent le gâteau par un quadrillage territorial de quelque 3 800 agences. Même les petites villes sont concernées et l'ANPE travaille de concert avec elles. Le secteur intérimaire est le premier employeur privé en France!

Statistiquement parlant, 1,8 millions de personnes passent chaque année par l'intérim. Cela représente 450 000 emplois plein temps et en 1998 plus de 10,4 millions de contrats ont été signés. Ce qui nous donne une durée moyenne d'un peu moins de quinze jours par contrat. Nous touchons là d'un peu plus près la dure réalité de la précarité de cette forme de salariat.

Pour en finir avec les chiffres ajoutons que le volume d'affaires de cette « profession » représente 88,6 milliards de francs de 1998 et que l'activité se concentre essentiellement dans l'industrie (55%), le BTP (18%) et le tertiaire (27%). Le secteur automobile est particulièrement demandeur d'intérimaires.

Actuellement l'intérim grignote petit à petit d'autres

formes de contrats précaires comme les CDD alors qu'à priori l'intérim revient plus cher au patronat. Et comme la charité n'arrache pas la gueule des patrons il faut bien en conclure qu'il y trouve leur compte.

Bien entendu tout un arsenal juridique encadre et définit les conditions tant des CDD que des contrats d'intérim. Mais la pratique est une autre paire de manches.

La norme aujourd'hui est que presque toujours la durée du contrat n'est définie qu'à la fin de la « mission » comme ils aiment à dire et que les prétendants à un emploi ont intérêt à être bien vu par les responsables de l'agence à laquelle ils s'adressent.

Pour peu que vous vouliez réellement mettre en pratique le discours qui veut qu'avec l'intérim on travaille quand on veut et avec qui l'on veut, vous exposez à de sérieux déboires. Le manque de régularité, les accrocs avec les chefs de la boîte où vous êtes expédiés et autres attitudes qualifiées de « rigides » font que vous êtes très vite rayés des listes et pas seulement dans l'agence où vous êtes inscrit. Par l'expérience de nombre de personnes, nous savons que des listes d'indésirables circulent par ordinateurs d'une agence à l'autre.

L'intérim fonctionne comme un centre de tri qui permet au patronat de se prémunir contre des individus susceptibles de poser des problèmes. Plus question de faire du syndicalisme ou de revendiquer quoi que ce soit. Plus question de s'installer dans une « routine » où l'on travaille avec moins de pression. Il faut constamment donner le maximum.

Bien entendu avec une situation économique ou un salarié sur six est précaire l'intérim est perçu par beaucoup comme un sas donnant l'espoir d'accéder à un emploi permanent.

C'est une aspiration légitime au niveau individuel, mais cela ne doit pas nous empêcher d'affirmer que l'intérim est une des pièces maîtresses d'une stratégie de « terrorisme économique » visant à disposer d'une main-d'œuvre corvéable à merci.

Bernard. – groupe Déjacque (Lyon)